



SURVEILLANCE — Des policiers entourent le local des Missiles et surveillent une sortie de secours sur le toit.

Audiences publiques

La guerre des gangs scrutée par la CECO

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Après deux jours d'audience à huis clos, la Commission d'enquête sur le crime organisé entreprend dès ce matin une série d'audiences publiques, très précisément sur les agissements du club de motards les Missiles, dont le quartier général est situé à Saint-Gédéon.

L'enquête de la CECO a donc pris la tournure qui était prévue par les observateurs, et le communiqué émis par la CECO confirme que les Missiles seront mis sur la sellette en rapport avec des affaires de "drogue, d'intimidation, d'attentats à la bombe, de tentatives d'incendie ou de meurtre, et d'autres méfaits", précise le

communiqué.

"Ça va être aussi fort qu'à Montmagny", précisait un policier impliqué dans l'opération, faisant allusion aux activités illicites d'un groupe de motards de cette localité.

Quant au président de la CECO, le juge Denis Dionne, il a précisé que des recommandations pourraient être faites dès la fin de ces audiences publiques, avant qu'un rapport plus complet ne soit remis au procureur général du Québec.

On s'attend à ce que ces audiences publiques durent jusqu'à vendredi, en début de soirée, les commissaires Dionne, Toupin et Boily avaient encore six ou sept témoins à entendre à huis clos, hier.



PRISE IMPOSANTE — Armes saisies au local des Missiles, à St-Gédéon. (Photos: courtoisie de La Presse)

sommaire

- Annonces classées B 14
- Bandes dessinées C 2
- Cinéma D 2
- Bridge C 2
- Bourse B 13
- Décès B 15
- Finances B 12
- Horoscope C 2
- Mots croisés C 2
- Mot mystère C 2
- Patron B 14
- Sports B 1
- Télévision D 2

sports

Avertissement

Réal Dufour sert une mise en garde aux cyclistes de la région.

En page B 2

Réputation

La FQHG a une méthode d'enseignement de niveau mondial.

En page B 3

\$16 millions en voirie régionale

CHICOUTIMI (CF) — Le ministère des Transports du Québec a l'intention d'affecter \$16 millions au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au cours du présent exercice financier, pour l'expansion et l'amélioration du réseau routier.

Le ministère a rendu publics hier les crédits dont il dispose pour l'année 1979-80.

Pour le Québec, le total de ces crédits atteint \$453 millions. De ce montant, \$313 millions seront af-

fectés à de nouveaux contrats pour la construction du réseau routier. La différence servira à des dépenses d'ordre administratif.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la route 175, du parc des Laurentides, et l'autoroute 70 sont les deux principaux projets à bénéficier du budget.

On a prévu \$3.4 millions pour l'élargissement de la route 175, entre la barrière du parc et la rue des Saguenéens.

Le ministère affectera \$600,000 à l'autoroute 70. Ce projet fait partie d'une entente à frais partagés Québec-Ottawa, ce qui laisse à croire que la somme totale qui sera consacrée à ce projet cette année pourrait atteindre \$1.5 million.

Au moment du discours du budget de M. Parizeau, les crédits en immobilisations qui avaient été établis prévoyaient une participation du gouvernement québécois de \$2.7 millions à la route 175 et de

\$1 million, au lieu de \$600,000, à l'autoroute 70.

Le ministère n'a pas voulu rendre plus de détails disponibles sur l'ampleur et la nature des travaux, pas plus que sur les autres projets qui doivent profiter du budget de \$16 millions.

On attend la semaine prochaine, au moment où les députés en auront pris connaissance, pour communiquer les précisions régionales.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 182

Mercredi 9 mai 1979

48 pages 25 cents

Demi-finale de LNH

Canadiens battus 5-2



TOUR DU CHAPEAU — Des partisans se ruent vers Stan Jonathan, des Bruins de Boston, au centre, qui a réussi un tour du chapeau, hier soir, dans la série demi-finale contre les Canadiens de Montréal. Jonathan a

mené les Bruins à une victoire de 5-2 sur les Canadiens. À gauche, se trouve le Bruin Terry O'Reilly.

(Photolaser PA)

Les Rangers en finale

En page B 1

Les militants de la CEQ sont contre l'indépendance

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI (GL) — Bien que les résultats définitifs ne soient pas connus à l'échelle régionale, les militants de la CEQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont contre l'indépendance politique du Québec et ne voient pas la pertinence en cette période de négociation pour la centrale de se prononcer sur la question nationale.

Les seuls résultats connus sont ceux compilés par le Syndicat de l'enseignement du Saguenay. La majorité des questions soumises dans l'outil de consultation de la CEQ sur la question nationale ont été rejetées fortement.

Dans l'esprit du président du SES, M. Léo Laberge, les résultats obtenus dans les trois autres syndicats CEQ de la région sont sensiblement les mêmes que ceux connus sur le territoire Saguenay.

Le syndicaliste a assisté en fin de semaine dernière à un conseil général de la centrale justement sur cette question nationale. Il ressort nettement que la majorité des membres de la CEQ rejettent l'idée de l'indépendance du Québec et ne voient pas l'obligation de se prononcer sur la question nationale.

Au SES par exemple, à la question: d'accord pour que la CEQ participe au débat sur la question nationale, 249 répondent oui, tandis que 345 répondent non. Il y a 33 indécis.

La véritable question était la septième du document de consultation. D'accord avec la position suivante: se prononcer en faveur de l'indépendance du Québec et considérer que la lutte pour l'indépendance est indissociable de la lutte pour une société que les tra-

vailleurs québécois ont à définir et à bâtir aux plans économique, social, culturel et politique en fonction de leurs intérêts.

A cette question, et c'est ce qui frappe, 124 seulement répondent oui tandis que 375 disent carrément non. Il y a tout de même 86 indécis.

Ce qui frappe le plus le leader du Syndicat de l'enseignement du Saguenay est que les militants disent non à une question qui stipule: reconnaître et réaffirmer le droit du Québec à l'autodétermination. A cette interrogation, 277 sont en faveur mais 291 répondent non.

Manque d'intérêt

Les résultats de cette consultation feront l'objet d'un conseil général des délégués de la centrale

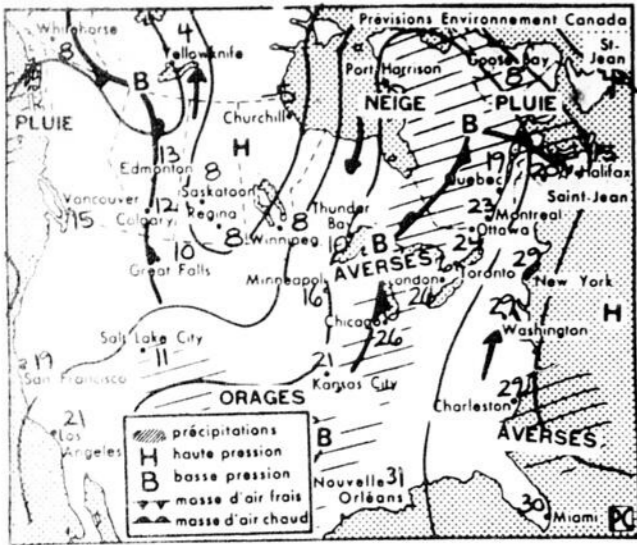
les 8 et 9 juin. Il s'agira de faire le point sur la situation et on s'interroge si le congrès spécial sur la question nationale prévu pour la fin du mois de juin sera compromis?

La question nationale et l'indépendance du Québec intéressent-elles les militants de la CEQ? Les résultats de la compilation tendent à le prouver.

Toutefois, pour Léo Laberge, le problème ne découle pas d'un manque d'intérêt. Selon lui, c'est plutôt la période actuelle de négociation qui intéresse les syndiqués oubliant l'importante question nationale.

De toute évidence, le leader syndical est insatisfait des résultats de cette consultation. Au sujet des autres syndicats CEQ de la région, les données officielles seront connues aujourd'hui.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour jeudi.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec des passages nuageux et vents modérés par moments. Chaud. Maximum, près de 25. Jeudi: ciel variable.

Pontiac, Gatineau, du Lièvre et Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux, chaud, max. 22. Jeudi: ciel variable.

Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés, chaud, max. 23. Jeudi: ciel variable.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux, averse, possibilité d'orage, max. 20. Jeudi: ciel variable.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux et quelques averse, max. 18. Jeudi: nuageux et éclaircies.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc Gaspésie, Gaspé: nuageux et quelques averse, max. 16. Jeudi: nuageux et éclaircies.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: pluie intermittente, max. 10. Dimanche: nuageux et éclaircies.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	6	15
Victoria	5	15
Edmonton	-3	11
Calgary	0	9
Regina	-2	7
Winnipeg	1	6
Toronto	9	25
Kingston	9	23
Ottawa	7	28
Montréal	7	27
Québec	3	20
Fredericton	4	21
Saint-Jean, N.-B.	6	19
Moncton	2	14
Halifax	7	17
Charlottetown	4	10
Saint-Jean, T.-N.	-1	8
Tampa	22	23
Miami	27	31
Orlando	21	—
Los Angeles	11	19
San Francisco	9	17
Acapulco	33	21
Barbade	30	26
Bermudes	23	18
La Havane	31	25
Kingston, Jamaïque	31	26
Montego Bay	31	23
Mexico	29	13
Monterrey	36	20
Nassau	28	24
San Juan	17	15
St. Kitts	32	23

Cour suprême Compensation de \$50,000 versée à un Québécois

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a accordé mardi, à un Québécois arrêté injustement et accusé de meurtre en 1965, une compensation de \$50,000 pour dommages et intérêts.

La cour a souligné que les gestes de la Sûreté du Québec à cette époque et les erreurs du juge à l'endroit de M. Benny Chartier avaient été "scandaleux".

La cause, qui reposait sur la mince chevelure de M. Chartier, a pris naissance dans une rue achalandée de Saint-Lambert, en banlieue de Montréal, le 11 juillet 1965.

Un automobiliste, impatient par la lenteur d'une voiture de marque Cadillac qui se trouvait devant lui et qui refusait de le laisser passer, a finalement réussi à la contourner et à l'arrêter. Il a alors frappé le conducteur à la tête d'un violent coup de poing et est reparti.

M. Wilfrid Dumont, une fois rendu chez lui, a indiqué à son fils qu'il avait été frappé à la tête par un golfeur qui n'appréciait pas sa faiblesse au golf. Le lendemain matin, il a révélé à la police ce qui était vraiment arrivé. Plus tard, il est décédé à l'hôpital des suites d'une hémorragie cérébrale.

Les dépositions de six témoins ont été enregistrées et un portrait-robot de l'assailant a été confectionné.

Un témoin oculaire

Les médias ont publicisé la cause et c'est le 24 octobre qu'un autre témoin s'est présenté et a identifié le véritable assailant.

Mais la Sûreté provinciale du Québec a refusé de laisser M. Chartier en paix.

Le lendemain, la police a fait analyser des échantillons des cheveux de M. Chartier pour tenter de savoir s'il avait teint ses cheveux au moment de l'assaut. Les résultats des analyses ont été négatifs.

"Entre-temps, le véritable inculpé avait été arrêté et avait avoué", a souligné le juge Pigeon.

Les accusations contre M. Chartier n'ont pas été abandonnées avant le 5 novembre.

Première erreur

C'est là que la première erreur a été commise, a indiqué dans son jugement, le juge Louis-Philippe Pigeon.

"Le portrait ne tenait pas compte d'une caractéristique bien précise révélée par quatre témoins, soit une tête chauve ou un front dégarni", a-t-il ajouté.

Les policiers du Québec ont montré le portrait-robot à des golfeurs d'un club de golf de la région et un employé a reconnu M. Chartier.

M. Chartier, énervé par l'interrogatoire, a alors menti aux policiers en disant qu'il ne se trouvait pas dans la région au moment de l'incident.

Et cette déclaration a été contredite alors qu'il se prêtait au test du polygraphe et qu'il acceptait de signer une déclaration dans laquelle il admettait qu'il se trouvait près du lieu de l'incident au moment où il s'est produit.

Le juge Pigeon a critiqué l'attitude des policiers qui ont arrêté M. Chartier grâce à un mandat du coroner dans le but de l'intimider et d'exercer sur lui des pressions indues pour qu'il avoue, tout en lui refusant le droit d'être représenté par un avocat.

Il a été démontré que l'enquête n'était pas une procédure criminelle et que la détention de M. Chartier était "un abus de pouvoir".

"Les policiers croyaient sûrement que cela n'était pas illégal, mais leur ignorance des lois ne pouvait les excuser", a-t-il dit.

Le juge de première instance a aussi été blâmé par le juge Pigeon de la Cour suprême parce qu'il "n'a fait état que des témoignages des policiers... et qu'il n'a pas dit un seul mot de la tête chauve de l'assailant".

Découverte macabre

ROBERVAL — Les agents de la Sûreté du Québec, poste de Roberval, ont retiré le corps sans vie d'un homme des eaux du lac Saint-Jean, vers 20h00 hier soir. La macabre découverte a été faite à Saint-Prime par un citoyen de l'endroit qui se trouvait à sa résidence d'été en bordure du lac. Celui-ci prévenait les policiers et, un peu plus tard, le service d'identification judiciaire de Chicoutimi était demandé sur les lieux.

Il s'agit du corps d'un homme d'une soixantaine d'années et qui n'aurait apparemment séjourné que quelques jours dans les eaux du lac. Il n'était toutefois pas positivement identifié en fin de soirée hier. La Sûreté du Québec poursuit son enquête dans cette affaire.

Routes du Québec

Investissement de \$453 millions

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213

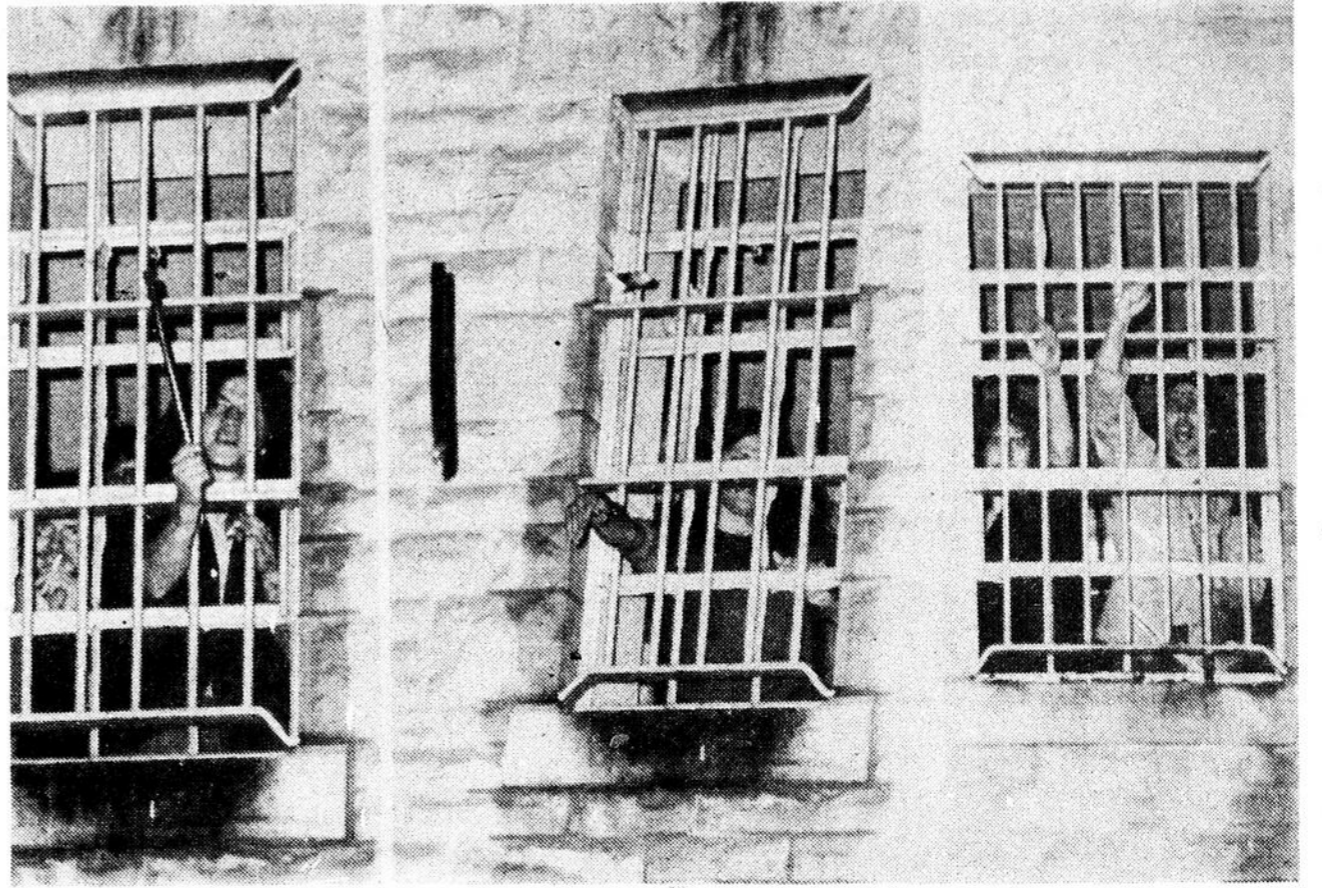
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois investira cette année \$453 millions dans la construction de routes.

C'est la région de la Mauricie et celle des Bois-Francs qui aura la plus grosse part des travaux, soit \$45 millions.

Les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de Québec, de la Côte-Nord et de l'Outaouais figurent également parmi celles qui recevront les plus importants investissements.

Au cours de l'étude en commission parlementaire des crédits de son ministère, M. Lucien Lessard a par ailleurs annoncé hier qu'il accordera une attention spéciale au transport maritime et au transport aérien, "deux modes de transports, a-t-il dit, qui ont été négligés dans le passé".



PROVOCATION — Plus de 180 détenus ont participé hier à l'émeute au centre carcéral de Guelph, Ontario, et causé pour plus de \$90,000 de dégâts. Sept d'entre eux en ont profité pour prendre la clé des champs. (Photolaser PC)

A la faveur d'une émeute Sept détenus s'évadent de Guelph

GUELPH, Ont. (PC) — La police est toujours à la recherche de sept détenus qui se sont évadés à la faveur d'une émeute survenue au Centre carcéral de Guelph et à laquelle plus de 180 détenus ont participé.

Selon un porte-parole du pénitencier, l'émeute aurait éclaté lorsque six détenus soupçonnés d'avoir pris de la drogue ont fait l'objet de sanctions disciplinaires.

Mais le directeur régional adjoint des services carcéraux ontariens, M. Lyndon Nelms, a affirmé que l'émeute pourrait également avoir été une manœuvre de diversion destinée à faciliter les évasions.

L'évasion a été constatée plus de trois heures après la fin de l'émeute, au cours de laquelle des dégâts de \$90,000 ont été causés. L'émeute s'est déroulée dans trois parties du pénitencier qui abrite environ 500 détenus.

La police a révélé que des détenus avaient mis le feu à leur matelas et que plusieurs fenêtres avaient été brisées.

Peu après une heure du matin, les détenus de l'une des ailes du pénitencier ont entamé des négociations avec un porte-parole du ministère des Services carcéraux et ont obtenu l'assurance qu'on ne leur ferait aucun mal.

Les détenus ont alors laissé tomber les pièces de métal et les pattes de table dont ils s'étaient armés pour être enfermés dans leurs cellules.

Les autres prisonniers ont attendu une autre heure avant de se rendre.

Sainte-Anne-des-Plaines Libération des otages

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES (PC) — Les deux employés de l'Institut Archambault pris en otages par deux prisonniers rebelles ont été relâchés sains et saufs en fin de soirée.

C'est vers 22h30 que MM. Odile Savard et Léonel Choquette ont

quitté leurs ravisseurs en compagnie des négociateurs du pénitencier fédéral à sécurité maximale.

Le gouverneur adjoint de l'institution carcérale, M. LavalMarchand, a confirmé que les autorités pénitentiaires avaient consenti à transférer les deux prisonniers récalcitrants au

Centre de développement correctionnel du pénitencier de Laval, à Saint-Vincent-de-Paul.

La seule explication que M. Marchand a pu fournir du dénouement heureux de l'incident survenu en début d'après-midi, c'est que les deux prisonniers auraient, semble-t-il, été épuisés.

A la mi-mai Roger Taillibert se présentera devant la commission d'enquête

MONTREAL (PC) — La décision surprise de l'architecte français Roger Taillibert, le concepteur des installations olympiques de Montréal, de se présenter le 16 mai devant la Commission d'enquête sur les coûts de la XXIe Olympiade, prolongera de cinq ou six semaines les travaux de la Commission Malouf.

Après des efforts quasi-désespérés de la commission pour entendre le témoin clé, M. Taillibert a lui-même signifié par télegramme le 28 avril qu'il désirait être entendu comme le lui suggérait le procureur de la ville de Montréal, Me Neuville Lacroix, deux semaines plus tôt.

M. Taillibert sera donc interrogé par les procureurs de la commission durant deux ou trois jours au moins et il est possible que plusieurs témoins demandent un droit de réplique que la commission ne saurait leur refuser. Il s'agit là d'un contretemps qui bouscule considérablement le calendrier de la commission.

Le juge Albert Malouf avait en effet mis fin officiellement aux audiences sur les installations du parc olympique, estimant que M. Taillibert ne voulait pas témoigner et voulant réduire les dépenses de l'enquête.

Les travaux devront vraisemblablement être prolongés de cinq ou six semaines, car le témoignage

de M. Taillibert changera nécessairement la transcription de la preuve qui fait l'essentiel du rapport des commissaires.

Pots-de-vin

Hier en quelques minutes, les procureurs de la commission ont vidé quelques dossiers scabreux de pots-de-vin et d'extorsion.

On apprit par exemple qu'une firme associée de près au groupe de promoteurs Zarolega, Juszczyk et Assocés, avait réclamé des sommes injustifiées du COJO, par l'entremise des promoteurs Zarolega.

Des professionnels à l'emploi de M. Juszczyk travaillaient à divers projets des Terrasses Zarolega et remplissaient des feuilles de temps falsifiées portant l'entête du village olympique. Les sommes étaient réclamées du COJO sous de fausses représentations.

Dans d'autres cas, des travaux d'architecture ou de conception produits pour des édifices du groupe Zarolega comme le Peel Plaza étaient facturés en double, une fois pour le projet Peel Plaza et une autre pour le village olympique. Un travail a ainsi été chargé \$5,500 au projet Peel Plaza et \$80,000 au village olympique, selon l'expertise de M. Unil Thibault, enquêteur de la Gendarmerie royale du Canada. Non seulement on chargeait toutes sortes de travaux au dossier du "village" mais

on n'en demandait parfois dix fois ce qu'ils valaient.

Un architecte ami de M. Juszczyk aurait effectué des travaux gratuitement pour celui-ci. Mais ces travaux ont coûté \$23,000 au COJO et l'architecte n'a jamais été dédommé. Cet architecte aurait reçu \$6,000 pour travailler à un projet de village olympique que menait en solitaire M. Galy au même moment où Zarolega "vendait" le projet des pyramides.

Le projet de rechange était mis au point par le groupe Garadex. Ainsi donc, MM. Lépine, Zappia et Galy avaient un éventail de villages olympiques dans leurs poches.

Plusieurs sous-traitants du village olympique ont été partie à des poursuites accusant les promoteurs Zarolega d'avoir exigé des sommes d'argent ou coûts sur des contrats qu'ils avaient obtenus.

Interdit de la commission Labelle Liberté sous caution

OTTAWA (PC) — Richard Labelle, accusé du vol de \$3.5 millions au bureau de poste central à Ottawa, a été libéré mardi grâce à un cautionnement de \$25,000, déposé par son oncle, un gagnant de la loterie.

L'oncle, M. Fernand DuLude, qui a pris sa retraite le 1er mars dernier, a montré à la cour une découpe de journal dans laquelle on indiquait qu'il avait gagné \$250,000 à la loterie le 23

mars et a déclaré qu'il s'assurait que son neveu soit présent en cour.

Labelle, 26 ans, un résident de Verdun, a reçu l'ordre de se présenter à la police à chaque lundi en plus de ne pas quitter la région de Montréal-Ottawa. Il doit se présenter en cour le 15 mai.

Il avait été arrêté par la police d'Ottawa à Montréal, mercredi dernier.

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PHOENIX DU SAGUENAY LIMITEE.

316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Jacques RACHIER

Administrateur général: Jacques VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef adjoint: Jean-François TREMBLAY

Directeur de l'information: Bernard GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 652-7829

St-Felicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des Agences France Presse, Associated Press et Reuter et de COMFIP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

COMPTABLES GENEVAUX LICENCIÉS (C.G.A.)

LACROIX LAPOINTE LAPOINTE POLIQUIN ET CIE C.G.A.

121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE C.G.A., syndic
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

PIERRE POLIQUIN C.G.A.
DENIS GRENIER C.G.A.

gagnon et monette avocats

marc gagnon avocat
robert monette avocat

1 place du royaume chicoutimi
g7h 5n6
545 1888

Le folklore est toujours présent

La révolution des communications par l'électronique n'a pas nécessairement modifié le folklore électoral, qui, il n'y a pas si longtemps, marquait savoureusement mais de façon pas toujours très catholique, chaque campagne.

Les moeurs électorales "duplessistes" sont encore monnaie courante, même si, en raison du fonctionnement même des médias, elles sont reléguées au second plan, quand elles ne demeurent pas tout simplement cachées du grand public.

Or, le comté de Jonquière a été le théâtre lundi d'un incident digne des plus beaux moments de l'ère du "bout de route".

La scène se passe à la séance du conseil municipal de Shipshaw, dont le maire, Jean-Maurice Cou-



laval
gagnon

lombe, est également candidat créditiste dans cette élection: Près d'une centaine de citoyens assistent aux délibérations de leurs élus qui ont à "épêlucher" un ordre du jour particulièrement garni (une quarantaine d'items).

Après quelques minutes de délibération un individu s'introduit dans la salle du conseil, et prend siège dans les dernières rangées. Surprise dans la salle et stupeur chez les membres du conseil: c'est le député Gilles Marceau.

Les discussions se poursuivent néanmoins jusqu'à ce que M. Marceau, se lève (on en était au milieu de l'assemblée) et indique qu'il a une bonne nouvelle à annoncer à la municipalité. Brandissant une enveloppe, il précise en dépit des grincements de dents de son adversaire politique Coulombe, qu'il vient "livrer" à la municipalité une subvention de... \$2,000. Subvention conséquente à la construction dans la municipalité de deux unités de logement respectant les normes de densité gouvernementales (\$1,000 par logement).

Les réactions du maire Coulombe, maître incontesté de son conseil depuis plus de quinze ans: il est estomaqué de voir le député libéral utiliser ces procédés, d'autant plus ajoute-t-il qu'en cinq ans, même invité M. Marceau n'a pas daigné se présenter devant les membres du conseil si ce n'est à la réception du Jour de l'An, dans les deux premières années de son mandat.

Conclusion de M. Coulombe: pour s'abaisser à une telle stratégie, le député sortant de Jonquière ne doit pas être aussi assuré qu'on le dit de remporter la victoire le 22 mai, lui qui, selon le candidat créditiste, a tenté également d'exploiter électoralement l'aide de \$1.2 million versée aux sinistrés de Saint-Jean-Vianney, sans mentionner que le gouvernement québécois lui avait contribué pour \$15 millions.

Deux détails intéressants ressortent également de la documentation rattachée à la subvention de \$2,000. La lettre d'annonce adressée au conseil est datée du... 11 avril, alors que la subvention a été versée le... 7 mai. Autre détail: deux formulaires explicatifs accompagnent notamment la lettre, l'un en anglais, l'autre en français. Or, les détails de la subvention à la municipalité de Shipshaw n'apparaissent que sur le formulaire anglais...

Un incident qui en fera jaser plusieurs...

Le candidat créditiste dans Lac-Saint-Jean, Philippe-Auguste Bouchard n'a pas tardé à réagir aux propos de son principal adversaire, le ministre Marcel Lessard, qui songe à confier à la Fédération des caisses d'épargne économique la responsabilité du développement pour concrétiser sa "nouvelle philosophie" du développement régional.

"Comment un ex-ministre peut-il camoufler davantage l'incompétence de son ministère dans le développement régional?", s'interroge M. Bouchard.

Le candidat créditiste se demande aussi comment le ministre peut espérer que la population du comté va endosser "cet éclair de génie électoraliste quand on sait si bien que M. Lessard est demeuré muet à propos des dossiers québécois et que son prestige se limite à ouvrir les portes du sud de l'Ontario aux investisseurs, tels Ford et Alcan".

M. Bouchard, conclut son intervention en soulignant que ce qui a fait la force du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est beaucoup plus l'entrepreneuriat de sa population que la présence même du ministre dans le comté.

Les quatre circonscriptions du Saguenay-Lac-Saint-Jean suscitent beaucoup d'intérêt ailleurs au Québec et dans tout le Canada si l'on se fie aux vagues successives de reporters de la "presse nationale" qui déferlent régulièrement sur la région.

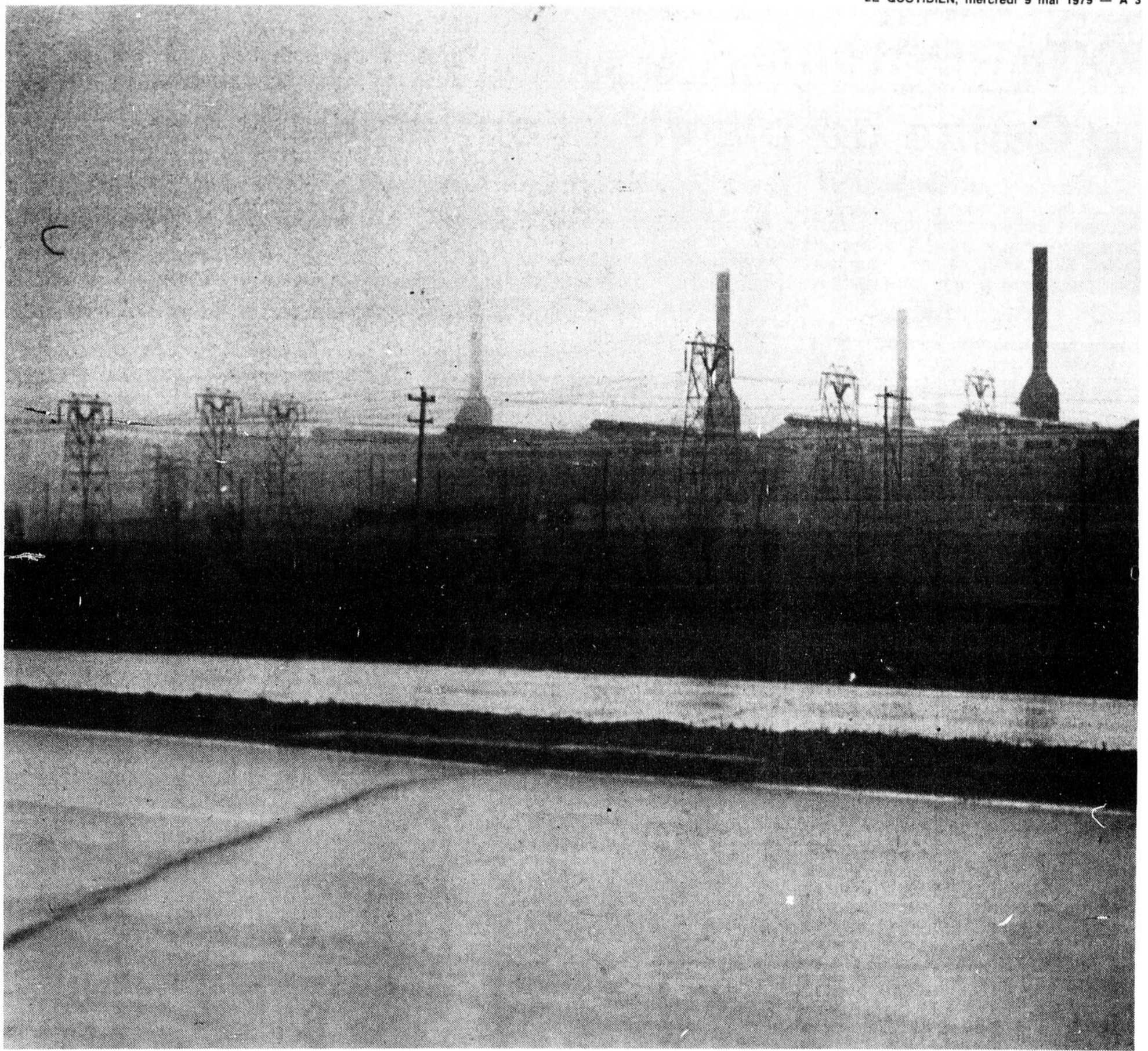
D'une certaine façon, on parle peut-être quantitativement plus de la campagne électorale régionale à l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean (si on rassemble en un seul "paquet" tous les rapports de presse écrite et électronique) que dans les médias de la région elle-même.

Au point que le candidat conservateur dans Chicoutimi, M. Jean-Marc Lavoie, rapportant dans un communiqué hier, qu'il venait d'accorder une huitième entrevue à des "journalistes étrangers". La dernière en date: une entrevue à Mlle Suzanne Reister, du réseau anglais de Radio-Canada à Toronto.

Au cours de cette entrevue, M. Lavoie dit qu'il a insisté sur le coût de la vie, le chômage et "la situation économique désastreuse" au Canada. Quant à la question constitutionnelle, il a rappelé qu'il fallait dissocier la présente élection du référendum québécois, et qu'un gouvernement conservateur devra amorcer "aussitôt élu la tenue de conférences fédérales-provinciales économiques et constitutionnelles pour aérer le Canada".

Incidemment, M. Lavoie dit même avoir "fait la manchette du réseau anglais" (CTV) à propos de sa prise de position sur l'autodétermination et les élections fédérales.

"Etant donné l'importance du sujet traité", dit le communiqué, M. Lavoie a parlé en français "pour bien marquer son appartenance francophone", ses propos étant traduits simultanément.



Vue des usines de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, Jonquière.

Qualité en milieu de travail

L'Alcan devra améliorer les conditions

par Andrée Brassard

JONQUIÈRE — Malgré les efforts mis de l'avant au cours des dernières années, la compagnie Alcan devra envisager certaines mesures pour améliorer la qualité en milieu de travail à son usine d'Arvida, notamment dans les salles de cuves, l'usine de fluorures et l'usine des carbonates de l'usine de séchage d'hydrate d'alumine.

Voilà ce qui ressort d'une vaste étude technique effectuée par les Services de protection de l'environnement (SPE), dont les recommandations sont basées sur

un échantillonnage réalisé de 1976 à 1978. Cette étude a été effectuée par suite d'une demande déposée par la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), qui se refuse pour l'instant à émettre tout commentaire sur le sujet, préférant d'abord l'étudier en profondeur.

Salles de cuves

Tout en notant l'amélioration apportée par l'augmentation du taux de ventilation, les SPE invitent quand même fortement la compagnie à poursuivre et à

accélérer son programme visant à doubler le débit de ventilation des cuves, tout en mettant de l'emphase au plan de la recherche de solutions techniques dans certains cas. L'information et l'éducation des travailleurs relatives aux conséquences néfastes de certaines méthodes de travail devraient également être mises de l'avant, précise le SPE.

Usine de fluorure

La compagnie devra porter une attention toute particulière à l'entretien de sa machinerie, particulièrement dans l'usine de spathfluor, où au moment de la prise d'échantillonnage, un bris occasionnait la fuite de poussière, provoquant un surplus de la concentration moyenne de poussière permise. L'entreprise devra également procéder à certaines modifications dans d'autres départements, tout comme dans l'usine de carbone.

Réaction de la compagnie

Elle est incomplète pour l'instant. Tout en reconnaissant la pertinence du rapport qui correspond aux études-maisons de l'Alcan, la compagnie précise que les améliorations recommandées pour le système de ventilation ont été effectuées l'an dernier et qu'elles devraient être complétées dans les prochains mois.

Concernant les autres recommandations, un porte-parole de l'entreprise a tenu à préciser que les travailleurs portent un masque de protection, qui réduit le danger d'exposition aux éléments toxiques. Cependant, au SPE, on indique que le degré d'appréciation du port du masque est difficilement quantifiable.

Enfin, la compagnie répondra dans les délais prescrits par le rapport d'ici le 18 mai. Elle fera alors connaître sa position et ses intentions.

Travaux routiers: Alma va signer d'importants contrats

ALMA (SC) — Des contrats importants seront signés incessamment entre la ville d'Alma et un entrepreneur en travaux routiers. Ce dernier a en effet obtenu la préférence sur ses concurrents, et parce que ses propositions étaient les plus avantageuses parmi les soumissions conformes aux plans et devis, il pourra réaliser ces travaux d'infrastructures dans le quartier en voie d'amélioration.

Ce secteur de l'île Sainte-Anne, où on complète un programme d'amélioration de quartiers, doit en effet être rénové jusque dans son sous-sol. Ces travaux doivent coûter plus de \$900,000, sans compter les travaux d'asphaltage.

La firme Taché Construction, à qui on accorde ces trois contrats, devra refaire la tuyauterie souterraine, et plonger son équipement dans des rues très vieilles, dont on prétend qu'elles recèlent un facteur de mystère, en raison de l'absence de planification dans le temps où les tuyaux ont été posés.

Construction

Alma poursuit donc sa phase accélérée de développement, et en plus des contrats imposants de l'île

Sainte-Anne, du garage municipal, du boulevard des Cascades, on devra procéder à l'amélioration du parc industriel, et de plusieurs rues de quartiers.

Pendant ce temps, la construction domiciliaire bat son plein, avec 24

nouveaux logements en avril, et des permis de construction totalisant en valeur pas moins de \$1,1 million. En comptant aussi les réparations à l'industrie, aux commerces, et aux résidences, le total atteint \$1,3 million.

André Lalancette condamné à 16 mois

CHICOUTIMI (MR) — Reconnu coupable de hold-up, André Lalancette, 20 ans, de Chicoutimi, devra passer les 16 prochains mois à l'ombre, en vertu de la sentence que prononçait hier le juge Bertrand Gagnon, de la Cour des sessions de la paix.

Le 26 janvier, Lalancette dévalisait le restaurant Dixie Lee, emportant quelque \$860, ce qui lui valut trois chefs d'accusation de vol qualifié, d'utilisation d'arme à feu et de port de cagoule.

Il était en outre accusé d'avoir,

quelques jours plus tôt, volé deux armes à feu en s'introduisant par effraction dans une remise.

Outre cette cause, un individu de 21 ans jouit d'une sentence clémente, consistant en une période de probation, après avoir reconnu trois actes frauduleux; il avait forgé la signature de son père sur des chèques ultérieurement échangés dans des institutions bancaires.

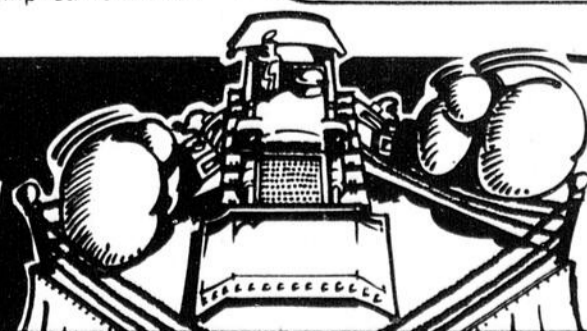
Enfin, un dernier individu écope d'une amende de \$100, après avoir été trouvé en possession de 14 grammes de haschisch.

BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS AVOCATS

Pierre Bergeron C.R.	Michael Cain C.R.
Gilles Prevost LL.L.	François Lamarre LL.L.
Paul Casgrain LL.L.	Guy Wells LL.L.
Martin Côté LL.L.	Claude Gauthier LL.L.
Carl Lachance LL.L.	Pierre Simard LL.L.
François-G. Tremblay B.C.L.	Rejean Beaudoin B. Adm. LL.B.
André Tremblay LL.B.	

EDIFICE MURDOCK
110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, TEL: 549-6296

Piedmont défie son compétiteur!



"Quand Piedmont s'est attaqué à la distribution d'équipement lourd au Québec, c'était dans l'intention d'en devenir le champion. Maintenant, on est prêt. A nous deux, compétiteur!"

EQUIPEMENT
PIEDMONT
L.T.E.

CHICOUTIMI, 1615 boul. St-Paul G7J 3Y3 Tél. (418) 549-4783
BOUCHERVILLE, QUÉBEC, ROUYN, PORT-CARTIER, BAIE JAMES

commentaire

Le Centre de planification familiale est ouvert

L'installation d'un centre de planification familiale, comprenant une clinique d'avortements thérapeutiques, qui a déclenché le débat le plus passionné dans l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est maintenant complétée.

Au départ, on devait l'aménager au Centre hospitalier de Jonquière. Mais le conseil d'administration a sans doute jugé plus sage de le placer de



bertrand tremblay

préférence sur un terrain neutre, au Pavillon d'Arvida, pour ne pas provoquer davantage le ressentiment du personnel médical de l'Hôpital de Chicoutimi.

Car c'est d'abord à la direction de cette dernière institution que le ministre des Affaires sociales avait demandé d'organiser ce service. Elle a refusé après avoir perçu, dans la définition de la loi, l'obligation de pratiquer des avortements sur demande, alors qu'elle voulait les limiter aux cas exceptionnels, soit lorsque la vie de la mère est en danger. Les trois autres missions confiées aux centres de planification familiale maintenant disséminés à la grandeur du territoire québécois, recevaient évidemment l'approbation des autorités de l'hôpital régional: l'information sur les méthodes de planification des naissances, la consultation sur la sexualité et la clinique d'infertilité.

Partout ailleurs dans la province, c'est la principale institution du réseau hospitalier de chaque région qui offre ce service. L'Hôpital de Chicoutimi est

le seul à avoir résisté au ministère avec la conviction, probablement, que la direction des autres institutions rejeterait le programme. Les membres du conseil d'administration de l'Hôpital de Jonquière étaient fort divisés sur la question. C'est finalement par une majorité infime que le consentement fut finalement arraché.

Le président, le Dr Robert Landry, traduit ainsi la pensée de la faction majoritaire de son conseil: c'est une question de justice et de liberté individuelle. L'avortement thérapeutique est accessible à toute femme enceinte partout ailleurs au Québec, et personne n'est obligé de recourir à ce service. Les adversaires, notamment l'autorité religieuse et le Front commun pour le respect de la vie, torpillent ce raisonnement en soutenant qu'une clinique d'avortements sur place est une incitation à la solution facile et que la liberté individuelle n'autorise personne à "supprimer un être humain", à "pratiquer un acte de mort".

Parallèlement à l'implantation du Centre de planification familiale dans la région reprend, en France, l'offensive des natalistes contre la loi sur l'interruption volontaire de grossesse que le ministre de la Santé, Mme Simone Veil, avait fait adopter en 1975, après un débat animé.

La loi, qui est même plus "généreuse" — elle autorise notamment les mineures à se procurer gratuitement la pilule sans le consentement des parents — prévoit une révision après cinq ans d'application.

L'Eglise de France a refusé la demande du président Giscard d'Estaing de retarder l'offensive; la lettre qu'elle a distribuée partout dans le pays est très sévère. Quant à la plus importante formation politique opposée à la loi

Veil, celle des gaullistes dirigée par le maire de Paris, Jacques Chirac, elle attribuera à la loi sur l'interruption volontaire de grossesse la dénatalité devenue catastrophique dans les pays industrialisés de l'Europe, tout comme au Québec d'ailleurs. La fécondité des Pays-Bas, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de l'Italie et de l'Allemagne fédérale a glissé au-dessous du niveau de remplacement des générations. Et étrangement, les plus riches, les Allemands, figurent au bas de l'échelle, tandis que les plus pauvres, les Italiens, font le plus d'enfants...

Les démographes soutiennent toutefois que l'avortement a peu d'influence sur le taux de natalité. Les statistiques tracent des chutes spectaculaires suivies de remontées... Depuis 1960, cependant, la ligne plonge toujours plus bas, présageant ainsi une société occidentale peuplée en grande majorité de vieillards, au tournant de l'an 2,000.

Même s'il existe maintenant une vingtaine de centres de planification familiale au Québec, l'application de la loi sera sans doute inégale, comme en Europe. Le "Nouvel Observateur" rapporte, cette semaine, qu'en France, "la loi Veil", si contestée, est mal appliquée: dans la Lozère, par exemple, il n'existe pas un seul établissement hospitalier, pas une seule clinique privée où un médecin accepte de pratiquer l'interruption de grossesse. Dans l'Indre, une seule clinique privée y consent. Dans quinze départements, aucune clinique privée n'a accepté; et,

dans la plupart des départements ruraux, il n'existe qu'un ou deux services hospitaliers ouverts à la détresse des femmes"...

Le gouvernement québécois a déjà retraité devant la vive opposition émanant de la région puisqu'il a coupé de moitié le budget de \$100,000 offert à l'Hôpital de Chicoutimi. Les demandes d'arrêts de grossesse oscillent entre 400 et 1,200 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. "...Mais avec un budget de \$50,000, il serait utopique de croire que des centaines d'avortements thérapeutiques pourraient se pratiquer à la clinique", estime le Dr Landry.

Tant mieux! Car tous sont opposés à l'avortement. Les cliniques n'existent que pour fournir la "solution" ultime en cas d'extrême détresse.

L'essentiel demeure l'éducation préventive, l'intervention positive de spécialistes et la disponibilité de services d'accueil efficaces à la femme en difficulté.

document

Le monde des affaires s'exprime

Le vice-président exécutif de la Chambre de Commerce du Québec, Jean-Paul Lévesque, a commenté quelques préoccupations du monde des affaires, lundi soir dernier, à Roberval. Voici l'essence de son allocution.

Le tourisme

La saison touristique 1979 débute dans quelques semaines ici et plus à l'est. Je voudrais vous signaler qu'il devrait y avoir des changements dans l'origine des visiteurs par rapport aux années précédentes, changements qu'il faut prévoir et auxquels il faut savoir s'adapter.

Comme par les années passées, le gros des touristes sera du Québec. Surtout ceux qui voyagent en automobile. Par ailleurs, on doit s'attendre à ce qu'une plus grande proportion des touristes automobilistes viennent d'ailleurs au Canada. Il y a à cela deux raisons, dont la moins importante est la valeur du dollar canadien et la plus importante étant celle de la situation incertaine de l'essence, particulièrement dans l'Est des États-Unis.

Cette même raison est invoquée dans nos prévisions d'une baisse des touristes américains et un changement de marché qui fera porter l'accent sur les voyages de groupe par autobus. Ce dernier élément, celui du voyage organisé en autobus implique des changements assez considérables dans nos équipements d'hébergement et de restauration. C'est un marché de masse où il faut viser le volume et fonctionner sur des marges assez étroites. Notre capacité d'adaptation à ces transformations du marché pourra seule assurer notre croissance dans l'industrie.

Ces nouvelles tendances du marché touristique m'amènent à vous soumettre une idée qu'il m'apparaît opportun d'examiner à Roberval. N'y a-t-il pas possibilité de faire ici ce qu'on fait dans d'autres centres du Québec, à savoir: organiser des forfaits touristiques (des "packages"). Il s'agit de voyages d'une durée de deux, trois ou cinq jours, ou plus, dans votre région, à prix fixés d'avance, où tout est compris, transport, logement, repas, visites et même loisirs.

Votre Chambre est déjà fortement impliquée dans le tourisme. Roberval et le Lac-St-Jean

peuvent-ils se permettre de boudier le tourisme de masse? Ou, vous organiserez-vous pour vous tailler une place dans ce marché dont le potentiel de croissance est des plus prometteurs?

La négociation multipatronale

J'aborderai maintenant un domaine tout à fait différent, celui des relations de travail. Il s'agit d'une proposition syndicale, ramenée avec force au Sommet économique de Montebello, présentement à l'étude au ministère du travail à Québec et dont la mise en œuvre, si elle devait se réaliser, pourrait avoir des effets certains dans votre région. Cette proposition, c'est la négociation multipatronale. En fait, c'est une proposition syndicale réclamant du gouvernement une législation pour faciliter une plus grande pénétration des syndicats dans l'entreprise, particulièrement les PME.

On appelait autrefois cette proposition: la négociation sectorielle. Comme l'expression et l'idée n'ont pas réussi à passer le mur, on a transformé l'expression en: "négociation multipatronale". A moyen terme, la proposition demeure la même. On en a parlé à Montebello. Mais de quoi s'agit-il?

L'essentiel à en retenir est que l'accréditation ou le monopole de représentation accordée à un syndicat se ferait, non plus seulement sur la base d'un seul établissement d'un même employeur, ou suivant les règles jusqu'ici reconnues, mais serait étendue à un secteur, sous-secteur, sous-région ou même à un complexe d'activités réunies dans un même établissement. En pratique, ceci signifierait que les employés de restaurants, de banques ou d'usines ouvrant le bois, de Roberval par exemple, pourraient se voir dûment accrédités avec les mêmes droits et devoirs qu'un syndicat négociant avec un seul employeur.

On vise surtout par ce moyen à atteindre un bloc des travailleurs de PME opérant dans une même région et dans un même genre d'activité. C'est de la "négociation sectorielle à la pièce", pour commencer, et il est inévitable, si on l'adoptait, qu'elle deviendrait rapidement généralisée, les unités régionales ne pouvant manquer de se regrouper ou de se modérer les unes sur les autres à plus ou moins brève échéance. Là où l'on a fait de la négociation sectorielle sur une haute échelle, en Scandinavie par exemple, ce fut au prix de la disparition de la PME. Est-ce que l'on chercherait à faire au Québec? Pourtant, notre gouvernement se dit sympathique aux PME. Comment pourrait-il alors entretenir un projet semblable?



Est-ce que l'on chercherait à faire au Québec? Pourtant, notre gouvernement se dit sympathique aux PME. Comment pourrait-il alors entretenir un projet semblable?

Il est aussi intéressant de noter que ce projet présume que la plupart des travailleurs syndiqués désirent se syndiquer et ont besoin d'un syndicat. De plus, la proposition invoque le droit d'association.

Mais que fait-on du droit correspondant de refuser l'association?

Il est bien évident que, devant le plafonnement de leurs effectifs depuis quelques années, les centrales syndicales recherchent par tous les moyens, la formule magique qui leur apporterait facilement de nouveaux cotisants. Elles se plaignent présentement des difficultés de former de nouvelles unités syndicales... surtout dans des endroits où ce n'est pas très payant pour elles. Pendant ce temps, elles ne se vantent pas des ressources considérables qu'elles englobent dans les maraudages pour tenter de s'arracher entre elles de gros groupes de syndiqués, déjà grassement rémunérés et évidemment susceptibles de rapporter de bonnes recettes par leurs cotisations. De plus, si une grande proportion des travailleurs syndiqués et non syndiqués, comme le démontrent de récents sondages, n'accordent plus confiance aux syndicats, ces derniers n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. A voir la mauvaise image que cultivent avec un rare doigté certains d'entre eux, point

PARROT EN PRISON POUR 3 MOIS



besoin de chercher les coupables ailleurs.

Proposer la négociation multipatronale présentement, c'est marché à contretemps. La centralisation des négociations dans les secteurs public et parapublic est une démonstration flagrante, s'il en est besoin d'une, que loin d'être une panacée, cette sorte de négociations ne sert surtout qu'à consacrer la puissance de certains chefs syndicaux aux dépens de la population et souvent des travailleurs concernés eux-mêmes.

Et on veut transposer cette formule dans le secteur privé. Nous disons: **ATTENTION!** Toutes ces questions de structure masquent le fait central des relations de travail qui sont avant tout et en premier lieu des relations interpersonnelles. Dans beaucoup de cas, les PME se distinguent par des réalisations remarquables à ce chapitre et veulent tout ramener à de simples rapports de production sur le modèle de grands ensembles industriels risquant de saboter leur dynamisme interne et leur sens d'appartenance.

Nous ne sommes pas contre la syndicalisation, nous sommes contre son imposition. Comme une majorité de la population, nous croyons que les structures syndicales ont déjà beaucoup trop de pouvoirs. La négociation multipatronale, c'est une proposition de syndicalisme par effraction. Etant incapables de susciter l'adhésion par la force de leur cause, certains syndicats demandent à l'Etat de leur fournir des armes pour faire mettre tout le monde à genoux. C'est tout. Il faudrait peut-être lutter bientôt contre

cette formule. Soyons vigilants.

L'injonction

J'attire aussi votre attention sur les intentions avouées du gouvernement, au Sommet et préalablement dans le discours inaugural de la présente session, de légiférer pour rendre plus exceptionnel le recours aux injonctions dans les conflits de travail. Rappelons-nous que l'injonction, c'est à peu près la seule défense légale qui reste à tout employeur pour se prémunir contre la violence, l'intimidation, les dommages physiques et matériels en cours ou appréhendés dans les cas de conflits. Et l'on veut diminuer l'accès à cette défense contre l'agression. Que restera-t-il bientôt? Pense-t-on établir la paix en donnant plus de latitude aux agresseurs? A moins qu'on ne songe à la paix ultime qu'on retrouve dans les cimetières, les usines fermées ou abandonnées, les lots vacants dont personne ne veut plus.

L'homme et la femme d'affaires

Je voudrais enfin vous apporter un message de fierté à l'égard des fonctions d'homme et de femme d'affaires.

Un des préjugés les plus enracinés et des plus mal fondés à l'égard des gens d'affaires est que ce sont des personnes conservatrices, faisant obstacle au changement. Pourtant, rien n'est plus loin de la réalité. En effet, l'homme, la femme d'affaires, est celui par lequel la technologie et les chan-

gements d'habitude de vie les plus profonds ont atteint la population. A qui d'autre peut-on attribuer la coordination et l'agence des ressources humaines et matérielles qui ont rendu accessibles à la masse, l'automobile, l'avion, le transistor, la télévision, l'ordinateur, l'automatisme et toutes ces inventions qui sont les symboles et l'essence même du changement, de l'amélioration de nos conditions de vie? Qui sont ceux qui rendent à la portée du consommateur moyen les plus grandes découvertes scientifiques, que ce soit dans le domaine de la santé, des transports, des communications, de l'énergie, de l'habitation, de l'alimentation, du vêtement, des loisirs et j'en passe, tellement une énumération exhaustive devrait être longue. L'homme d'affaires, l'entrepreneur, le gestionnaire des activités du secteur privé de l'économie est un des agents de changement le plus dynamique de notre société. Toutes ses réalisations montrent que c'est un spécialiste de l'innovation. Voilà, il me semble, un élément majeur de fierté collective pour les hommes d'affaires.

D'aucun pourront prétendre par ailleurs que les gouvernements avec leurs mesures de sécurité sociale ont été de grands agents de changement. Peut-être, mais tout ce qu'ils ont réussi par ce moyen, c'est une redistribution des richesses. Et la vaste majorité de ces richesses ont été créées et le sont encore, grâce au dynamisme et à l'esprit d'entreprise de tous ceux qui oeuvrent efficacement dans le secteur privé de l'économie.

Comité en faveur de la libération de Geoffroy

CHICOUTIMI (G) — Afin de sensibiliser la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la détention du felquiste Pierre-Paul Geoffroy, et d'élargir les représentations en faveur de sa libération, un comité en ce sens a été formé récemment par M. Jean-Jules Pilote, d'Alma, Alain-Arthur Painchaud, de Jonquière, et Milles Jeanne-Mance Lavoie, de La Baie, Louise Tremblay, Carmen Dionne et Anne Lemay, de Chicoutimi.

Pierre-Paul Geoffroy fut condamné en 1969 à

124 peines de prison à vie sous l'inculpation d'avoir déposé 31 bombes à Montréal.

Geoffroy, incarcéré depuis dix ans, s'est vu refuser récemment, pour une quatrième fois, la libération conditionnelle. Il est éligible à la libération conditionnelle de jour depuis 1973 et à la libération conditionnelle totale depuis 1976.

L'action du comité portera principalement auprès des groupes syndiqués, des enseignants et des étudiants, qui seront notamment invités à signer une pétition.

Les postiers Une protestation en temps et lieu

CHICOUTIMI (AB) — Les postiers de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean attendront le mot d'ordre de leur exécutif national avant de mettre en branle tout moyen de pression pour protester contre l'emprisonnement de leur chef, M. Jean-Claude Parrot.

Voilà ce qu'a précisé le président de ce syndicat au plan régional, M. Claude Gobeil. Lundi après-midi,

au moment du prononcé de la sentence, les postiers de la région ont dressé des lignes de piquetage symboliques devant les principaux bureaux de poste de la région.

Se disant peu surpris de la décision du juge, M. Gobeil semblait s'interroger sur la réaction de la population sur ce sujet, indiquant qu'elle se ferait probablement connaître le 22 mai.

Tout est mis en oeuvre pour héberger les gens

JONQUIERE (CF) — Devant la requête du comité organisateur des championnats mondiaux de canoë-kayak, la Société de développement économique de Jonquière, s'est mise à la tâche pour augmenter la disponibilité en matière de facilités d'hébergement pendant la période des compétitions.

Les représentants de la SDEJ poursuivent actuellement des démarches pour obtenir l'aménagement d'un terrain de camping temporaire supplémentaire.

On n'exclut pas la possibilité que soient en fait aménagés deux terrains de camping temporaires supplémentaires.

Si ces initiatives s'avéraient encore insuffisantes, la SDEJ entreprendrait de nouvelles démarches pour améliorer encore la situation.

Ce mouvement répond à une demande du comité d'organisation de canoë-kayak qui avait requis, il y a quelques semaines, la collaboration de la SDEJ devant les imposants besoins en matière d'hébergement que laissent entrevoir les prochains championnats.

Il vaut mieux disposer d'un surplus de facilités que d'en manquer, écrivait-on notamment dans la lettre expédiée à la SDEJ.

Au sein de l'organisme de promotion économique, on ne paraît cependant guère s'inquiéter outre mesure au sujet d'éventuels problèmes d'engorgement consécutifs à un manque de facilités d'hébergement. On mise sur le potentiel disponible dans toute la région, tout de même relativement considérable, estime-t-on.

Dynamisme et acharnement

La CdeC rend hommage à un jeune homme d'affaires

par Jacques Girard

ROBERVAL — Bernard Couture, propriétaire de la brasserie du motel Panasso, c'est l'histoire classique du jeune homme d'affaires qui, parti de rien, a réussi en quelques années à faire sa marque dans le secteur de Roberval, par son goût du risque et son dynamisme.

Tout récemment, il se portait acquéreur de l'édifice des Quatre Saisons, sur le boulevard Saint-Joseph, qui avait dû fermer ses portes. Le temps de le dire, il dénicher six commerçants et organise ce qui est aujourd'hui le MAIL 827. A peine ouvert, aussitôt vendu.

La Chambre de commerce de Roberval a rendu hommage cette semaine à ce jeune homme d'affaires de 36 ans justement pour avoir été l'instigateur de cette nouvelle place commerciale au centre-ville, en lui décernant l'Initiative du mois.

Ce n'est qu'en 1971 que Bernard Couture se lance en affaires. Il quitte Roberval et achète un petit restaurant à Saint-Georges

pour Nancy, et "so" pour Sonia, ses deux jeunes filles. Il se souvient avoir dé-

gaît la fonction de cuisinier. Une recette miracle: le steak Panasso, bien connu

monde des affaires. A 14 ans, alors que ses amis jouaient au cowboy ou au

moré après avoir reçu une plaque commémorative des mains du président de

zième et "d'un front de boeuf" dont il ne se cache pas, on retrouve Couture chez Gagnon et Frères de Roberval. "Je pillais de la planche" j'en ai pas peur de l'écrire, dira-t-il. "la franchise ne tue pas". En même temps, il s'initie au public dans les divers établissements hôteliers du coin dont le mémorable Tourbillon à Val-Jalbert. A Chambord, il assume la gérance de l'Escale et par la suite, c'est Saint-Georges.

En 1975, c'est le retour à Roberval. Le boulevard de l'Anse voit surgir la brasserie Panasso. Cette année, un ajout de 26 unités de motels. Actuellement, on agrandit la brasserie. Des investissements en tout de \$1,000,000. Tout cela fournit de l'emploi à une trentaine de personnes.

Entre deux réparations, Bernard "brasse" ça on le sait. Il achète, vend, achète, vend, du terrain à une carcasse d'un tracteur en passant par une maison, cette semaine, c'était une pépinière. De cette dernière, il dira "J'ai pas le temps d'attendre que les pins aient six pieds" en badinant, mais qui définit bien cet homme d'affaires né à Roberval. Sa recette, il la donne à qui lui demande: "Dans le public, c'est le service."



PLAQUE-SOUVENIR — M. Bernard Couture, propriétaire de Panasso, reçoit du président Bérubé la plaque-souvenir soulignant ses mérites de promoteur.

buter avec \$35.00 en caisse, des journées de dix-huit heures, même pour sa femme avec qui il parta-

maintenant dans la région. Mais, il ne faut pas croire que Bernard Couture n'avait pas d'expérience de

docteur, il ouvrait le premier salon de cirage de chaussures dans un salon de barbier, s'est-il remé-

la CC, M. Gaston Bérubé. Fort d'une sixième année qui, additionnée à ses six pieds, fait une bonne dou-

Comment obtenir le maximum de ce que l'on recherche d'un récepteur sans grever son budget? Simple en le choisissant parmi la nouvelle série de récepteurs Technics.

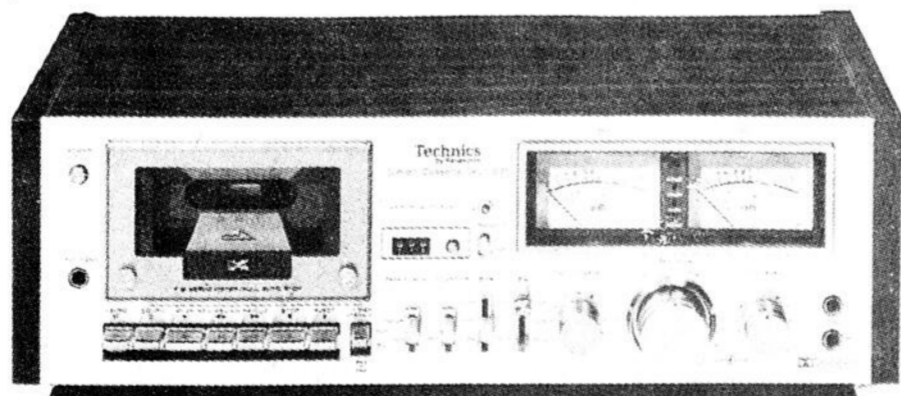
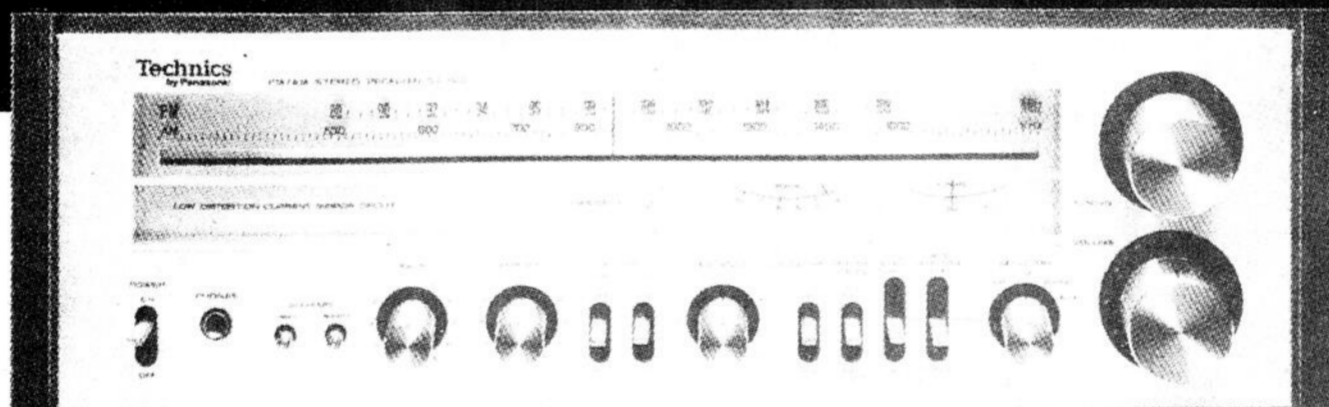
En effet, tous les récepteurs Technics, tel le modèle SA-400 (illustré ci-dessous), possèdent amplement de puissance, offrent un remarquable rendement, découlent d'une technologie de pointe et, chose appréciable, sont d'un prix raisonnable.

Sensibilité FM	Puissance eff. min. par canal sous 8 ohms de 20 Hz à 20 kHz	Distorsion harmonique totale	Recepteur stéréo	Séparation stéréo (à 1 kHz)
SA-400	45 watts	0.04%	10,8 dB	45 dB
SA-300	35 watts	0.04%	10,8 dB	45 dB
SA-200	25 watts	0.04%	10,8 dB	45 dB

de distorsion inaudible. Les récepteurs Technics SA-200, 300 et 400 sont non seulement recherchés pour leur rendement remarquable, mais, et surtout, pour leur prix abordable.

Technics

Savoir ce que vous recherchez dans un récepteur c'est une chose. Le réaliser...c'est Technics!



Technics RS-631

Magnétophone stéréo haute fidélité à cassettes avec compartiment sur le devant, dispositif mémoire-reprise et sélecteurs séparés à trois positions pour l'égalisation et la polarisation.



Technics SL-220

Tourne-disques semi-automatique asservi par générateur de fréquence.



Technics SL-3200

Tourne-disques semi-automatique à entraînement direct.



MEUBLES DE VOTRE LOCALITE



CHEZ NOUS TOUT SOUS UN MÊME TOIT!

Un service complet offert par notre représentant



Vital Lessard
CHICOUTIMI
549-7353
ST-GEDEON
345-8255

CHEZ NOUS C'EST RASSURANT



LES COOPERANTS

assurance générale

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Le sexisme à la télé

Une dépêche de La Presse Canadienne nous apprend succinctement que "deux mois après que le Cabinet eût suggéré, le Conseil de la radio et de la télévision canadienne a accepté de vérifier la façon dont les femmes sont présentées à la radio et à la télévision".

Ainsi, le CRTC demandera aux télédiffuseurs, aux annonceurs et aux associations de femmes de quelle façon il devrait aborder le sujet.

Tout ceci à la suite d'une demande du ministre fédéral des Communications, Jeanne Sauvé, à l'effet de réviser les règles de base en vue d'éliminer le sexisme à la télévision et à la radio.

Il y a un bon nombre de femmes, sinon la totalité, qui vont être d'accord là-dessus!

Et, dans quelques années, ce sera au tour des hommes à se plaindre de sexisme, fatigués qu'ils seront alors de l'utilisation sexiste des mâles du type de Fernando Lama, celui qu'on voit tout vêtu de blanc dans le commercial d'une certaine marque de café et qu'un bon nombre de femmes aimeraient rencontrer personnellement en personne...

25e anniversaire

Le Cercle Notre-Dame de la Trappe de Mistassini a souligné avec éclat le 25e anniversaire de sa fondation. Lors du banquet qui réunissait plus de 200 personnes, la régente de ce cercle de Filles d'Isabelle, depuis quatre ans, Germaine Fortin, a tenu à rendre un hommage particulier à toutes les dirigeantes, notamment à la fondatrice Maria Hébert.

La régente d'état, Liliane Simard, était au nombre des invités d'honneur.

Ce cercle de 175 membres compte de nombreuses activités à son crédit, particulièrement les campagnes sur la Fondation des maladies du cœur, du rein, de la Croix-Rouge et du cancer.

aujourd'hui

par la PC et l'AP

Il y a cinq ans aujourd'hui, le 9 mai 1974, la Commission judiciaire de la Chambre des représentants commençait à entendre des témoignages pour décider s'il y avait lieu d'adopter des articles de mise en accusation contre le président Nixon.

1978 — Le cadavre criblé de balles d'Aldo Moro est découvert dans une voiture à Rome, 54 jours après le rapt de l'ancien premier ministre italien par les Brigades rouges.

1976 — Séismes dans la région italienne du Frioul, portant à 753 le nombre des morts.

1972 — A l'aéroport de Tel-Aviv, des parachutistes israéliens tuent deux commandos palestiniens, maîtrisent les deux autres et libèrent les 100 passagers d'un avion belge.

1969 — A la suite du concile Vatican II, 200 saints sont supprimés du calendrier liturgique de l'Eglise.

1945 — Les Soviétiques s'emparent de Prague.

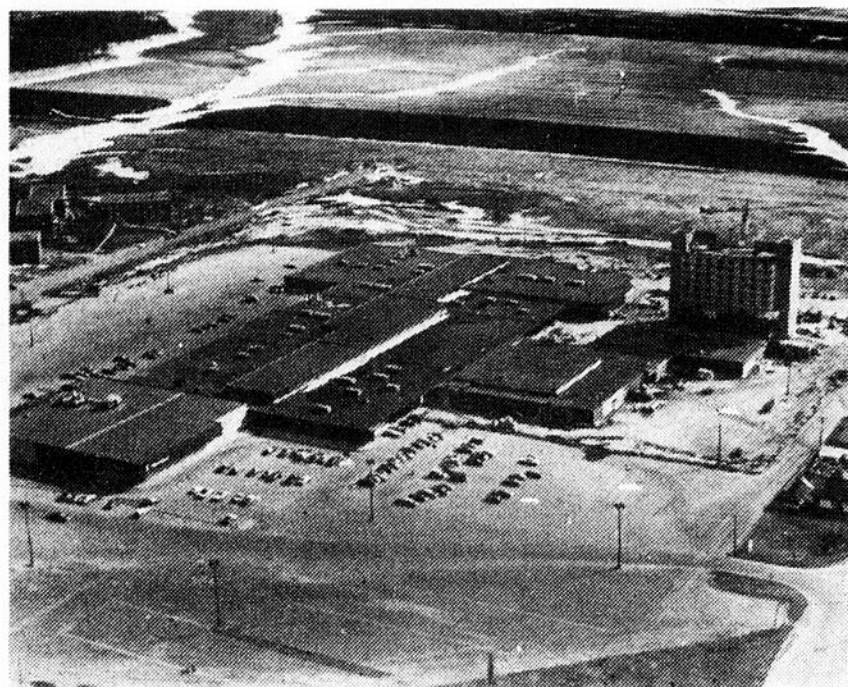
1936 — L'Italie annexe l'Ethiopie.

1933 — Premier autodafé nazi: 25.000 livres sont brûlés à Berlin.

1926 — Premier survol du Pôle Nord par deux Américains, Richard Byrd et Floyd Bennett.

1788 — Le Parlement anglais interdit le commerce des esclaves.

1502 — Christophe Colomb part pour son quatrième et dernier voyage vers l'Amérique.



Le Centre des congrès s'en vient

Les travaux de construction de l'Hôtel Holiday Inn et du Centre des congrès, contigus au Mail 170, dans le secteur Arvida, vont bon train, comme le fait voir cette photographie aérienne croquée par Réal Tremblay.

Les propriétaires du centre commercial espèrent que l'ouverture prochaine de ces nouveaux services stimulera les affaires au Mail 170, qui n'a pas été envahi par les gens depuis son inauguration il y a déjà quelques années. Pour le moment, le marché d'alimentation Steinberg demeure l'attraction principale du centre.

A gauche, on distingue des édifices à logements financés par des capitaux montréalais.

La stratégie sera étudiée

Le Comité action populaire de La Baie tient ce soir, à compter de 19h00, sa première assemblée générale. La réunion a lieu à l'auditorium de l'école polyvalente de La Baie.

Les membres présents devraient prendre une position définitive au sujet de la stratégie concernant le référendum du 21 juin sur le fameux règlement 119.

Le président Roger Mallette présentera un rapport des activités. Tous les dossiers étudiés jusqu'à maintenant par le mouvement populaire feront l'objet d'analyse. Evidemment, il y aura élection à tous les postes.

La carte de membre est obligatoire pour avoir accès à l'assemblée. Il pourrait y avoir foule car le comité a déjà recruté plus de 1.000 membres.

Les routes forestières

Québec consacrera \$1,672,200 à la construction de voies d'accès, la ressource forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'Abitibi en recevra davantage, soit \$5,678,300, mais ce budget comprend une somme de \$5,290,000 pour la construction de la route Témiscamingue-Outaouais. Quant à la Côte-Nord, elle bénéficiera de \$3,340,500.



Les autoroutes étaient désertes

A bien examiner cette photographie, c'est à se demander si les concepteurs routiers américains ne changeront pas d'idée quant à l'importance à donner à leur système.

A cause de la pénurie d'essence, les autoroutes de Los Angeles étaient, dimanche surtout, quasiment désertes des automobilistes.

Petit débat électoral

Les étudiants en deuxième année de radio du département d'art et technologie des médias du Cégep de Jonquière ont réussi à convaincre les cinq candidats en lice dans le comté de Jonquière, à participer à un petit débat populaire.

L'événement est prévu pour aujourd'hui, mercredi, à 15h00, à la Salle François-Brassard.

Cette rencontre permettra à chaque candidat de faire un exposé de quinze minutes; les discours seront ensuite suivis d'une période de questions venant des gens de la salle.

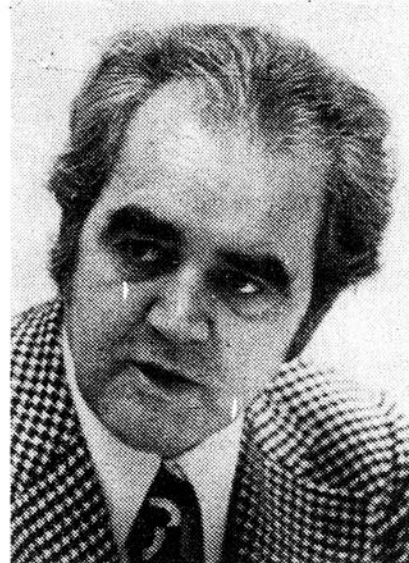
Tout le monde est invité à assister et participer à cette rencontre, la seule du genre dans la région.

Jubilé à Dolbeau

La Commission scolaire de Dolbeau soulignera d'une façon grandiose le 50e anniversaire de sa fondation. Dimanche, le 13 mai, à 10h30, Mgr Marius Paré concélébrera la messe en l'église Sainte-Thérèse, avec des anciens élèves qui sont devenus prêtres.

Une plaque commémorative sera ensuite dévoilée et plus de 300 invités participeront au banquet au cours duquel on rendra hommage aux pionniers.

Un programme spécial d'activités est prévu pour chaque jour de la semaine dans les écoles de Dolbeau et du secteur rural pour les 1.313 élèves de la Commission scolaire de Dolbeau. La population pourra visiter l'exposition de photo-souvenir mercredi, le 16 mai, à compter de 19h00.



Radio-Québec a Pierre Nadeau

Le populaire animateur et journaliste Pierre Nadeau a peut-être quitté l'émission TéléMag diffusée, lorsqu'il n'y a pas de hockey, généralement le mardi soir, mais il n'en a pas quitté pour autant le monde de la radio.

Avant même qu'il participe à son dernier TéléMag, on savait déjà qu'il entrerait au service de la station CFGL-FM de Pierre Coallier, celui qu'on revoit habituellement dans les réclames publicitaires télévisées des magasins La Baie. Nadeau y fait là des émissions d'informations.

Il n'a pas quitté aussi le monde de la télévision puisqu'il vient de rejoindre le service de télévision de Radio-Québec qu'on capte au canal 8 si on est branché au Saguenay; il y animerait un "talk show" d'affaires politiques qui prendra l'antenne dès l'automne prochain.

Mauvaise affaire

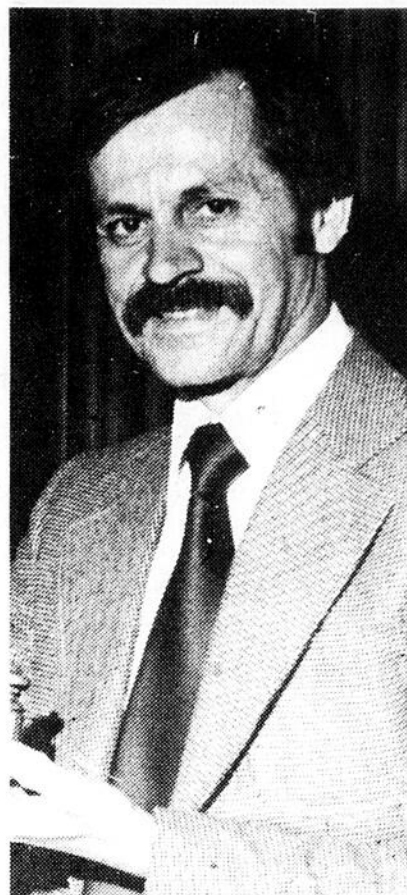
Selon Gilbert Gravel, de Chicoutimi, courtier en valeurs mobilières de la maison Lévesque et Beaubien, l'achat de la Société Asbestos Limitée par le gouvernement provincial est une mauvaise affaire pour les Québécois.

Le spécialiste du marché boursier a également affirmé cette semaine, devant les Lions de Jonquière, que la jeunesse reprend graduellement confiance au système économique fondé sur la libre entreprise privée. Ce qui est de nature encourageante, a expliqué le conférencier.

Par ailleurs, Gilbert Gravel a rappelé que les transactions à la Bourse de Toronto sont beaucoup plus considérables qu'à la Bourse de Montréal. En 1978, des titres pour une valeur approximative de \$10 milliards ont été échangés à Toronto, comparativement à moins de \$1,5 milliard à Montréal. La Bourse n'intéresse encore qu'une minorité d'épargnants et d'investisseurs de la région et de l'ensemble du Québec.

Economie de l'énergie

Une exposition décrivant les moyens d'économiser l'énergie se tiendra les 29 et 30 mai, à l'hôtel Montagnais, de Chicoutimi. L'Hydro-Québec prendra une part active à cet événement. L'ingénieur Richard Normand, de Jonquière, est l'un des responsables de l'Expo-économie.



Faut pas mêler l'alcool avec...

Vous vous rappelez du slogan à l'effet qu'il "ne faut pas mêler l'alcool et l'essence" qui était diffusé sur certaines stations radiophoniques québécoises il y a quelques années...

Eh bien, ce slogan se voit menacé de prendre toute une débarque, surtout depuis qu'au Brésil, à Rio de Janeiro plus précisément, on a entrepris un programme appelé le "plan alcool" visant à la substitution de l'essence par de l'alcool comme carburant pour les automobiles.

Depuis vendredi, en effet, cinq stations-service de la compagnie pétrolière brésilienne Petrobras à Rio de Janeiro et onze autres dans quatre autres villes sont pourvues d'une pompe de distribution d'alcool.

Le nouveau carburant est vendu au prix de 27 cents le litre, soit 30 pour cent moins cher que l'essence. Il n'existe que 2.000 automobiles environ fonctionnant à l'alcool dans ce pays, mais le gouvernement espère que la différence de prix entre l'essence et l'alcool encouragera les automobilistes à faire adapter le moteur de leur véhicule à ce carburant, ce qui ne coûte qu'environ \$350...

Assemblée annuelle

Mardi prochain, à compter de 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi, se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne de gestion des achats, district du Saguenay, un organisme qui était pour l'année qui se termine, sous la présidence de Ghislain Bouchard.

Il y aura élection d'un nouvel exécutif, cinq directeurs y terminant leur mandat, ainsi que les rapports des divers comités qui ont oeuvré au sein de l'association au cours des douze derniers mois.

De plus, il y sera question du congrès national qui aura lieu à Calgary au début de juin.

L'impact de 100 emplois

La création de 100 nouveaux emplois veut dire quoi? La dernière édition du journal industriel Le Lingot apprend au monde que dans l'économie générale, cent nouveaux emplois représentent 300 nouveaux citoyens, \$600,000 de revenus additionnels, \$350,000 de ventes au détail et \$270,000 de plus dans les comptes de banque.

Pour une municipalité, il signifie 393 appareils téléphoniques, 131 nouveaux foyers, trois magasins de détail et 187 automobiles.

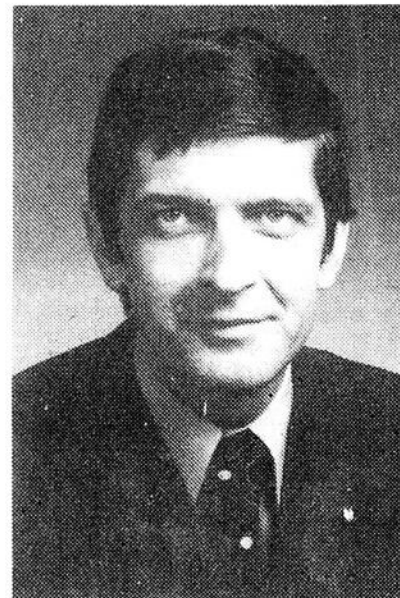


Egalement à Chicoutimi

Au départ, la première campagne annuelle de la sclérose en plaques préparé par un comité régional de bénévoles ne devait se dérouler qu'à Jonquière, les 10, 11 et 12 mai. Mais grâce à la collaboration empressée des autorités de Place du Royaume et de Place du Royaume, les citoyens de Chicoutimi auront aussi l'opportunité d'acheter le petit oeillet en tissu de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Alonzo Gravel, du secteur Kénogami, président de la campagne, rappelle que tous les fonds amassés serviront au financement de la recherche médicale au pays, et particulièrement dans la province.

Ces travaux permettront un jour de vaincre la sclérose, terrible maladie de la moelle épinière affligeant surtout les femmes âgées de 20 à 40 ans.



Président Richelieu

Guy Robin, ingénieur, vient d'être élu président du club Richelieu de Jonquière. Il succède à Gérard Leroux.

Les autres membres de la nouvelle équipe de dirigeants sont: Bertrand Dallaire, vice-président, Jacques Chamberland, secrétaire, Alain Jean, trésorier, Alain Tremblay, animateur des soupers et des activités sociales, Jean Latour, responsable des conférenciers, Maurice Potvin, rédacteur du bulletin et Gabriel Dubé, préposé au recrutement.

rendez-vous

Alma

Sécurité de vieillesse et allocations familiales — Un représentant du bureau du district de Chicoutimi sera à votre disposition pour vous informer à propos des prestations de sécurité de vieillesse, du supplément de revenu garanti, de l'allocation aux conjoints, des allocations familiales, aujourd'hui, au Service d'informations des références du Lac, 20, Saint-Joseph sud, Alma, (local 106). Tél.: 662-6034.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide et d'information, communiquez avec le CLSC Inter-Association, à 545-1575.

Conférence — "Enfin un message d'espoir pour l'avenir", conférencier: Robert Scott, de l'Eglise universelle de Dieu, conférence à l'Auberge des Gouverneurs, 1303, boul. Talbot, dimanche soir, à 20h00.

Jonquière

Journée de l'enfant — La Ligue des citoyennes invite tous les membres et leurs enfants, à une Journée de l'enfant, à la salle des Chevaliers de Colomb de Kénogami, samedi après-midi, à 13h30. Tirage de la souscription, nombreux prix de présence.



CONSEIL A LA BAIE — Depuis quelque temps, les membres du conseil de La Baie ont à faire face à une salle remplie de monde. Toutefois, cette présence n'empêche pas la sérénité des délibérations.

Scrutin de \$10,000 à \$20,000 à La Baie

LA BAIE — Le scrutin du 21 juin décrété par les membres du conseil de La Baie pour trancher le règlement 119 de la municipalité coûterait entre \$10,000 et \$20,000 aux contribuables si on tient compte que le conseil a l'intention de défrayer une vaste campagne d'information pour renseigner adéquatement tous les électeurs.

Ce sont les chiffres qu'a lancés le gérant de la municipalité, M. Marc Potvin, lors de la séance du conseil par suite d'interrogations soulevées par les conseillers.

Au sujet d'une campagne d'information, c'est le conseiller Richard Lalancette qui a lancé l'idée précisant que le conseil, en adoptant un règlement d'emprunt de \$297,000 pour un programme d'amélioration de quartiers dans le secteur Grande-Baie, n'a pas l'impression de faire une dépense inutile.

En fait, les membres du conseil veulent avoir le cœur net en appelant au peuple. Ils auraient pu décréter une taxe spéciale mais la stratégie se veut autrement.

Considérant les coûts d'une telle décision, le conseiller Cyprien Gaudreault a demandé que cette idée soit abandonnée compte tenu du fait que 752 contribuables se sont déjà présentés pour s'opposer à ce règlement. Le conseiller soutenait qu'il s'agit d'une volonté manifeste de la population et que le mandat est assez clair.

La nécessité d'une réglementation concernant les comptes de dépenses est de plus en plus urgente à La Baie. Une longue discussion entre le maire et les conseillers lors de la dernière séance a fait ressortir nettement les divergences d'opinion et les conflits de personnalité qui existent à la table du conseil.

Le maire Laurier Simard soutient qu'une loi stipule qu'une municipalité de 50,000 habitants et moins, ce qui est le cas de La Baie, n'a pas besoin d'une réglementation en matière de comptes de dépenses.

Joint à ce sujet hier, le gérant Marc Potvin prétend qu'à sa connaissance, une telle législation n'existe pas. D'ailleurs, les services administratifs de la municipalité ont préparé un projet de réglementation à ce chapitre et on attend la décision du conseil.

Il y a plus d'un mois, le conseiller Richard Lalancette donnait avis de motion pour la présentation d'un tel règlement. Les disputes fréquentes ont poussé les membres du conseil à agir.

Ce sont les conseillers Cyprien Gaudreault, Roger Claveau et Gaston Dufour qui ont mis l'accent sur l'adoption d'un tel règlement. Comme l'expliquait le conseiller Dufour, il ne prise guère les discussions sur ce sujet car elles font ressortir les conflits de personnalité entre individus, et avec un règlement, on saura à quoi s'en tenir.

Du même trait, les membres du Comité action populaire qui assistent aux séances régulières du conseil ne se gênent pas pour applaudir quand un conseiller parle de refuser à un de ses collègues un mémoire de dépenses. Assez souvent les sautes d'humeur des contribuables présents exaspèrent certains conseillers.

Réseau de puits artésiens Pas d'usine de filtration à La Baie

par Gilles Lalancette

LA BAIE (GL) — Les jeux sont faits. On ne construira pas d'usine de filtration à La Baie. La population sera alimentée en eau potable par un réseau de puits artésiens et la source sera souterraine. L'implantation de ce réseau devrait débuter en juin, et les contribuables bénéficieront du service dès le mois de novembre.

Le conseiller Richard Lalancette a donc gagné son point. Les rapports fournis par la firme Tek-Eau sont positifs et la capacité quotidienne de pompage s'élève facilement à cinq

millions de gallons, avec des possibilités réalistes de 10 millions de gallons par jour.

Confiant de l'efficacité du système, le conseiller Lalancette a même lancé l'idée de vendre de l'eau à l'extérieur du Canada d'ici un an. Il travaille à ce dossier, et lors de la dernière séance, il en a fait rire quelques-uns mais il a vanté le sérieux du projet.

Joint hier à ce sujet, le conseiller Lalancette n'a pas voulu en dire plus long sur son projet. Il a tout de même lancé: "L'Egypte nous vend du pétrole, pourquoi ne lui vendrait-on pas de l'eau"?

En ce qui concerne l'alimentation en eau

potable pour le secteur de La Baie, les démarches pour l'acquisition des terrains où sont concentrés les nappes souterraines sont entreprises. Il s'agit de cinq emplacements précis. Trois sont dans le rang Saint-Louis de Port-Alfred et deux dans le rang Saint-Pierre de Bagotville.

Les puits

Selon le conseiller Lalancette, il n'en coûtera pas plus que \$700,000 pour la construction des puits. On prévoit en construire cinq mais il est probable que quatre seront suffisants pour alimenter toute la population.

Un système de pompage sera installé pour puiser l'eau souterraine qui sera redistribuée dans un réseau d'équilibre pour la distribution sur tout le territoire.

En fait, la qualité de l'eau déjà puisée est exceptionnelle. En principe, elle ne requiert aucun traitement, mais les services de protection de l'environnement exigent la présence d'un chlorateur. Selon le conseiller Lalancette, celui déjà en place dans le secteur Port-Alfred fera l'affaire.

Les ingénieurs et les arpenteurs s'affaireront déjà sur les plans et devis de même que sur la délimitation des emplacements. Un mois et demi suffit pour compléter le tout.

Enfin, le conseiller Richard Lalancette soutient qu'il n'en coûtera pas plus que \$2 millions aux contribuables pour avoir un réseau de distribution fonctionnel. Encore que la municipalité bénéficiera de subventions des deux niveaux de gouvernements dans le cadre des ententes Canada-Québec sur les infrastructures municipales.

Lors de la dernière séance du conseil de La Baie, c'est à l'unanimité que les membres ont adopté cette démarche conduisant vers un réseau d'alimentation en eau souterraine.

Roberval entend rendre 44 emplacements disponibles

ROBERVAL (JG) — La municipalité de Roberval a l'intention de mettre 44 emplacements à la disposition de personnes qui ont manifesté le désir de "se bâtir" pour reprendre l'expression familière. Ces nouveaux terrains prolongeraient des rues déjà ouvertes: les rues La Violette, Potvin, derrière le garage Roberval Pontiac-Buick, Boivin, Amyot et Gilles Vigneault jusqu'à Anne Hébert sur le terrain des Ursulines.

On a procédé hier soir, à la séance du conseil, à la lecture de ce règlement d'emprunt de \$356,400 qui porte le numéro 737.

Cependant, avant d'être acheminé à la commission municipale pour le veto final, le règlement devra recevoir l'approbation de la population, comme le veut la procédure normale. A cette fin, les journées d'en-

registrement auront lieu les 15 et 16 mai prochain à l'hôtel de ville. Pour aller en référendum, il faudrait que 299 contribuables signent le registre.

Dans un autre domaine, le ministère de l'Expansion économique régionale a fait parvenir une subvention de \$35,000. Cet octroi s'applique à l'aide consentie par le fédéral de \$1,000 par logement à l'intérieur du plan conjoint avec le provincial.

Cette année, le conseil a décidé de ne pas participer financièrement à la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Tout en indiquant que cela n'était pas prévu au budget pour l'année en cours, les membres du conseil estiment que Roberval a fait sa part et qu'on peut laisser passer pour cette année.

la Baie
Place du Royaume

à l'intention
des papas
et des enfants
seulement

la Fête des Mères,
c'est dimanche
le 13 mai

**Pour lui
plaire...
Brunante**

Voilà une idée qui plaira à maman... Brunante, une fragrance rappelant le parfum odorant des fleurs du printemps. Un parfum unique pour faire de tous les jours une occasion spéciale.

Hors photo

Parfum de toilette, 57 ml. **8⁵⁰** ch.
Parfum de toilette, 114 ml. **12⁵⁰** ch.
Huile de bain, 100 ml. **7⁰⁰** ch.
Extrait de parfum, 7 ml. **12⁵⁰** ch.
Savon, 2 par boîte. **8⁰⁰** la bte

Parfum de toilette Brunante
Atomiseur élégant, 57 ml.
11⁰⁰ ch.

Achats en magasin seulement. Rayon 240, rez-de-chaussée, et dans toutes les succursales, sauf Dorval et Rockland.
La Baie accepte avec plaisir les cartes Charge/Visa et Master Charge.

L'ASSOCIATION SPORTIVE ONATCHIWAY EST DEPOSITAIRE DES CARTES DE ZEC

<p>Canadian Tire Place du Royaume Chicoutimi</p> <p>Accommodation André 1,755, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.</p> <p>Gas Bar Irving Robert Tremblay 491, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord.</p> <p>J.-A.-B. Distribution, 2180, rue Roussel, Chicoutimi-Nord.</p> <p>Canadian Tire, 692, boul. St-François, Jonquière.</p> <p>Restaurant Le Relais, 2830, Chemin Ste-Roy, Québec.</p> <p>Lavoie Importation, 819, rue St-Dominique, Jonquière.</p> <p>Accommodation St-Jacques, 205, rue Hudson, Jonquière (Arvida).</p> <p>Arvida Sports, 227-A, rue Lasalle, Jonquière, (Arvida).</p> <p>Place du Royaume, Chicoutimi. (Dans le Mail).</p>	<p>Méridé Audet, 213, rue Ste-Famille, Jonquière.</p> <p>Mail 170, Arvida, Route 170, (Dans le Mail), Jonquière.</p> <p>Oscar Lévesque, 14, boul. St-Jean, Jonquière. (St-Jean-Eudes).</p> <p>Sporama, 152, rue St-Dominique, Jonquière.</p> <p>Marché Aïqui Inc. 535, rue Simard, St-Ambroise.</p> <p>C & A Sports Motorisé, 1116, Route 170, Jonquière, (Arvida).</p> <p>Marché Bédard, 6330, boul. Martel, St-Honoré.</p> <p>Epicierie Rachelle, 819, boul. St-Paul, Chicoutimi.</p> <p>Limon Sports, 1584, boul. St-Paul, Chicoutimi.</p>
---	--

PECHEURS

Présentez-vous dès maintenant à ces endroits pour l'obtention de vos cartes de ZEC.

la Baie

à l'intention
des papas
et des enfants
seulement

la Fête des Mères,
c'est dimanche
le 13 mai

**Sans Soucis...
pour une peau magnifique!**

★ **Prime!**

Avec tout achat de \$15.00 ou Sans Soucis, vous recevrez gratuitement un bain moussant Bitter Lemon, 250 ml d'une valeur de: \$11.25.

Pour une peau resplendissante de santé, choisissez la collection de produits de beauté Sans Soucis! Seulement quelques-uns sont ici représentés.

A. Lait démaquillant, 250 ml. **\$11.50** ch.

B. Lotion au collagène, 100 ml. **\$15.00** ch.

C. Crème hydratante au collagène, 40 ml. **\$14.50** ch.

D. Crème de nuit au collagène, 60 ml. **\$22.50** ch.

Téléphoner à: 281-4531, (région de Montréal). Rayon 240, au rez-de-chaussée, centre-ville Versailles, Laval, St-Bruno et Chicoutimi seulement.

La Baie, accepte avec plaisir les cartes Charge/Visa et Master Charge.



DES SUPER AUBAINES POUR LA FÊTE DES MÈRES!

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 12 MAI 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS



POMMES DE TERRE

produit de Floride
Cat. Canada No 1

5 lb **.89**

RAISINS ROUGES EMPEREUR

produit du Chili
Cat. Canada No 1

lb **.79**

COEURS DE CÉLERI

produit de Floride
Cat. Canada No 1

ch **.59**

POMMES "CORTLAND"

produit du Québec
Cat. Québec de fantaisie

cello 5 lb **1.39**

RADIS FRAIS

produit de Floride
Cat. Canada No 1

cello 1 lb **.29**

PAPIER DE TOILETTE

couleurs variées,

DELSEY

paquet 4 rouleaux

1.08

POIS VERTS

petit jardin
No. 1 & 2,

DEL MONTE

bte 14 oz

.48

DÉTERSIF EN POUDRE

SUNLIGHT

6 litres

2.68

DÉTERGENT LIQUIDE

SUNLIGHT

cont. 32 oz

1.08

JUS DE TOMATES

Canada fantaisie,

METRO
RICHELIEU

bte 48 oz

.58

BREUVAGE AU RAISIN CONCORD

WELCHADE

48 oz

.78

SHORTENING

CRISCO

1 lb

.78

CHOUX-FLEURS & ONIONS MARINÉS

AYLMER

15 oz

.89

SOUPE

crème de poulet, tomates-riz,

AYLMER

bte 10 oz

.32

BETTRAVES MARINÉES TRANCHÉES

AYLMER

cont. 15 oz

.59

POIS À SOUPE

ST-ARNAUD

2 lb

.89

ALIMENTS SURGELÉS

FRITES

MCCAIN

coupe julienne,
ondulée, régulière
sac 2 lb

.69

GÂTEAUX RONDS À ÉTAGES

noix, chocolat
double chocolat
SARA LEE

510 g

2.79

TARTES À LA CRÈME

banane, chocolat, citron,
noix de coco
FARM HOUSE

12 oz

.79

RIZ FRIT AU POULET

WONG WING

12 oz

.99

AIGLEFIN EN PÂTE

BOOTH

12 oz

1.59

BATONNETS DE GOBERGE

BLUE WATER

32 oz

2.89

PRODUITS MAISON

CAROTTES EN CUBES

Canada choix,

METRO
RICHELIEU

bte 19 oz

.33

CAROTTES TRANCHÉES

Canada choix,

METRO
RICHELIEU

bte 19 oz

.33

EAU DE SOURCE

non gazeuse, cont.

METRO
RICHELIEU

160 oz

.99


NOURRITURE POUR CHIENS

foie,
METRO
RICHELIEU

bte 25 oz


.37

Faites confiance à...


RIZ FRIT DAINTY
 saveurs variées,
 bte 12 oz
2/1⁰⁰

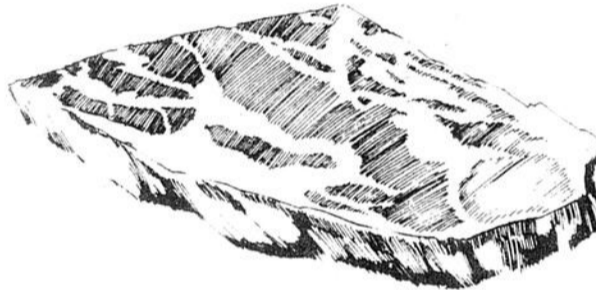
MARGARINE MOLLE MONARCH
 cont. 1 lb
.75
 (disponible au Québec seulement)



SAUCE À SALADE
KRAFT MIRACLE WHIP
 cont. 1 litre
1 39


MÉLANGE À GÂTEAUX DUNCAN HINES
 saveurs variées,
 bte 12 à 19 oz
.75

PAPIER-MOUCHOIRS KLEENEX
 couleurs variées,
 bte 200 f
.58

MÉLASSE	TABLETTES DE CÉRÉALES
GRANDMA 300 g .33	ass. CROQUE NATURE bte 200 g 1.19
CROÛTONS À SALADES	BISCUITS
oignon-ail, assaisonnés, césar BROWNSBERRY 6 oz .89	Météo, Caramel, LIDO 14 oz .99
SINGLES	BISCUITS
Préparation de fromage fondu KRAFT 500 g 1.85	Sandwich à la gelée et coco VIAU 400 g 1.09
CARAMELS	BONBONS MM
KRAFT assortis, 14 oz .89	fraises, bananes, peanuts, mini peanuts VIAU 227 g .79
CORNICHONS À L'ANETH SANS AIL	LIQUEUR DOUCE
MCLAREN'S tranchés, 24 oz .99	btle consignée SEVEN-UP 1.5 litre .69
MARGARINE	GÂTEAUX
(Disponible au Québec seulement) MONARCH aluminium 1 lb .63	carrés feuilletés à la gelée, Pique VACHON bte 6's 1.29
JUS DE RAISIN CONCORD	BRIOCHE À LA CANNELLE
WELCH 24 oz .89	WESTON 8's .87
HUILE VÉGÉTALE	POUDRE POUR BREUVAGE
CRISCO 1 litre 1.75	saveurs variées, QUENCH bte 614 g et 660 g 1.65
CRISTAUX	BISCUITS
sauveur à l'orange SWING 4 env. 3.4 oz .99	Sodas Saltines MCCORMICK'S 16 oz .87
CHAMPIGNONS TRANCHÉS	RINCE-BOUCHE
SLACKS bte 4.5 oz .53	SCOPE 750 ml 2.19
PURIFICATEUR D'AIR SOLIDE	SAVON
WIZARD arômes ass. 6 oz .69	BABY'S OWN 3 pains .95
CRÈME À BARBE	FILM D'EMBALLAGE
GILLETTE FOAMY 300 ml 1.32	SARAN WRAP 100' 1.05
ESSUIE-TOUT DE PAPIER	PÂTE DENTIFRICE
blanc, jaune, KLEENEX paquet 2 rouleaux 1.19	AIM tube 100 g 1.22


ROSBIF DE PALETTE
 coupe régulière provenant de Boeuf Canada Catégorie "A"
1.48
 lb


ROSBIF DE CÔTES CROISÉES
 Coupe provenant de Boeuf Canada Catégorie "A"
1.78
 lb

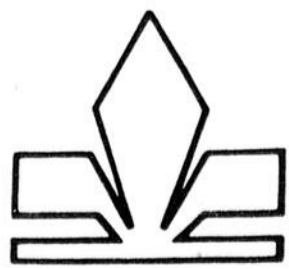
BIFTECK DE CÔTES
 Coupe provenant de Boeuf Canada Catégorie "A"
3.28
 lb

SAUCISSES DE PORC PUR
 surgelées 500 g
1.59
 lb

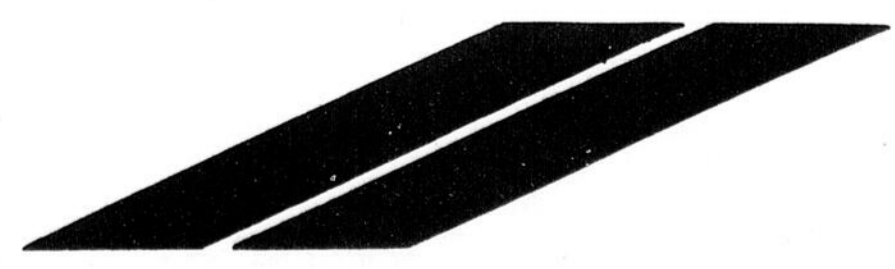
BIFTECK DE PALETTE coupe régulière provenant de Boeuf Canada catégorie "A" lb 1.58	ROSBIF DE CÔTES avec os de dos Coupe provenant de Boeuf Canada catégorie "A" lb 2.88
BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE lb 1.98	ÉPAULE DE PORC FUMÉ genre picnic 6-7 lb 1.09

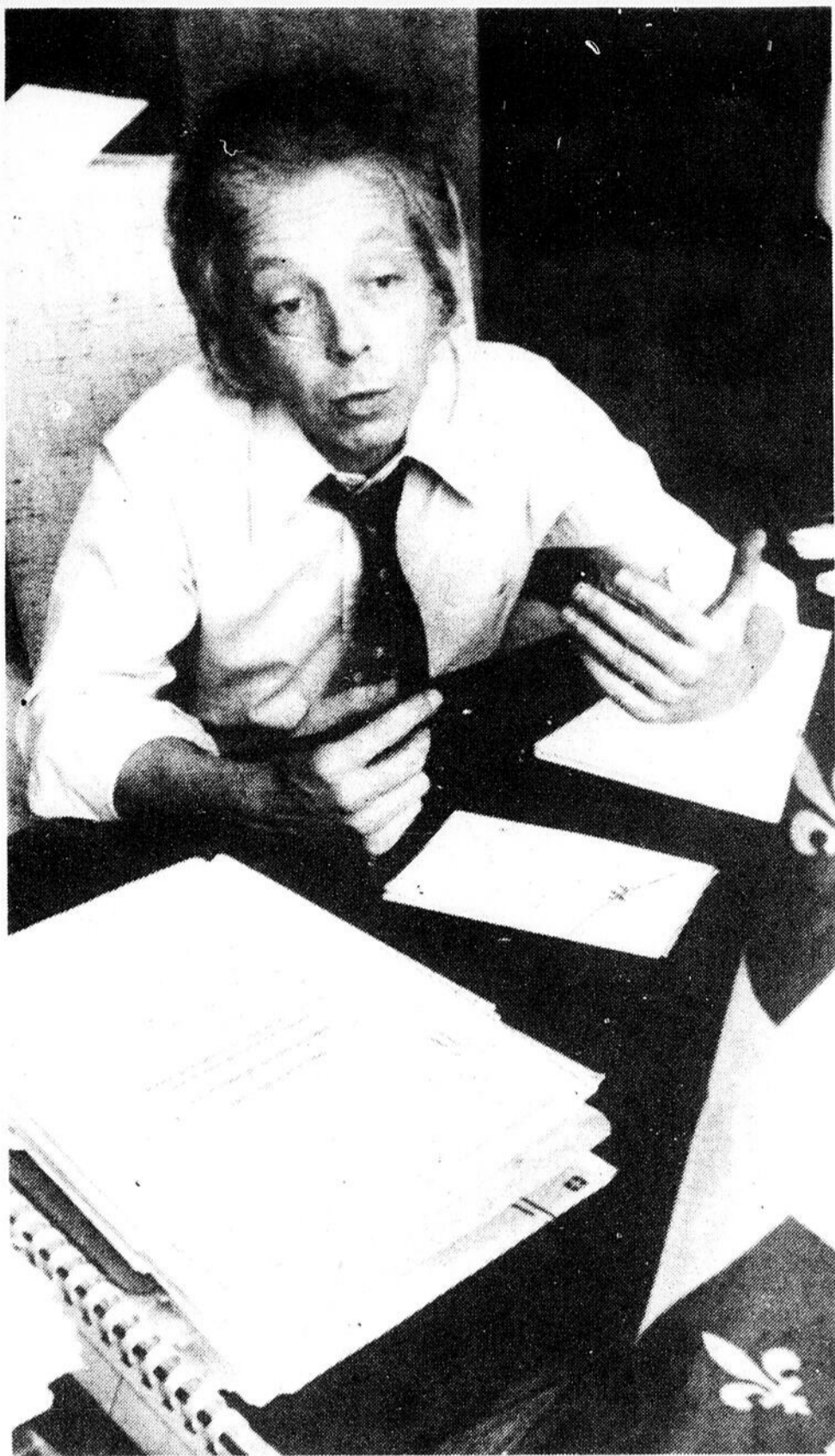
BACON SANS COUENNE 1 lb 1.25	SAUCISSON DE BOLOGNE morceau 2 lb et plus 1.09
SAUCISSES FUMÉES MAPLE LEAF 1 lb 1.48	CRETONS BILOPAGE 10 oz 1.38

PÂTE POULET surgelée BILOPAGE 8 oz .89	BOEUF FUMÉ tranche COORSH 2 oz 4/1.99
SAUCISSES FUMÉES tout boeuf COORSH 1 lb 1.58	SAUCISSE SALAMI tout boeuf COORSH 10 oz 1.85



METRO





Pierre Marois

(Photolaser PC)

Supplément de revenu du travail

Québec tient tête au gouvernement fédéral

QUEBEC (PC) — "Il est hors de question de négocier la mise sur pied d'un programme de supplément de revenu du travail" avec Ottawa, a déclaré hier à l'Assemblée nationale M. Pierre Marois.

"Il semble évident que Mlle Bégin n'a absolument rien compris aux demandes du gouvernement québécois, ou alors elle nous lance un ballon électoral, ou pire encore, elle veut jouer à l'autruche", a dit le ministre d'Etat au Développement social, en répondant aux questions du député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Le gouvernement du Québec est en train de mettre sur pied un programme de supplément de revenu du travail qu'il espère pouvoir mettre en vigueur tout de suite pour commencer à verser des prestations dès le mois de septembre, qu'Ottawa y collabore ou non.

Dès jeudi matin, la commission parlementaire va reprendre l'étude du projet de loi article par article et M. Marois affirme que le débat en troisième lecture sera tenu dans le plus bref délai de sorte que le projet de loi puisse être adopté fin de mai ou au début de juin.

"On s'en va jusqu'au bout du programme" et si Ottawa refuse d'y contribuer, ce sera aux Québécois de réagir, a dit le ministre au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la période de questions.

Bien-être, Mlle Monique Bégin au sujet de ce programme sans avoir même reçu un accusé de réception.

Mlle Bégin y disait que le fédéral accepterait de négocier avec le Québec la mise sur pied d'un programme du supplément au revenu du travail si Québec acceptait de réindexer pleinement au coût de la vie les prestations des bénéficiaires de l'aide sociale.

En n'indexant pas les allocations familiales fédérales en 1976 et en coupant de 22,5 pour cent les allocations en janvier 1979, il en est résulté un manque à gagner de \$23,2 millions.

Lors de la querelle sur la taxe de vente, le fédéral a décidé de remettre \$85 à chacun des contribuables québécois. Les quelque 18,000 "assistés sociaux" n'ont rien reçu pour la bonne raison qu'ils n'ont pas produit de rapport d'impôt, ce qui entraîne une nouvelle perte nette de \$14,8 millions pour ces gens, a dit le ministre.

Ces coupures de \$38 millions surviennent au moment où le fédéral annonce à grand renfort de publicité un crédit d'impôt de \$200

qui rapportera \$34,8 millions aux 174,000 enfants qui vivent dans des familles assistées sociales, a dit M. Marois.

"Le fédéral ne fait que changer quatre 30 sous pour une piastre", a dit le ministre, qui s'est demandé comment il se faisait que le fédéral ait procédé unilatéralement et sans avertissement à des coupures au programme d'assurance-chômage qui vont entraîner au Québec une perte de \$23 millions qui devra être comblée par l'aide sociale du Québec en 1979.

Faisant allusion à une déclaration du ministre fédéral de la Santé et du

versé aux petits salariés, comme il le fait pour un programme semblable en Saskatchewan;

2 — que le gouvernement fédéral accepte de partager les coûts du programme.

Cette participation pourrait se faire sur deux bases: — sur la base des enten-

tes fédérales-provinciales existant déjà ou selon de nouvelles ententes à être négociées.

Depuis le temps que le fédéral parle d'un régime de revenu garanti, il devrait pouvoir dire quel pourcentage il est prêt à assumer dans le programme québécois.

"Ottawa ne fait que changer 4 trente sous pour 1 dollar"

— Marois

"Les Québécois se font avoir par le fédéral"

— Parizeau

QUEBEC (PC) — Par le système de péréquation, le gouvernement fédéral fait passer les Québécois pour des "assistés sociaux".

C'est ce qu'a soutenu mardi à l'Assemblée nationale le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui croisait le fer avec le député libéral d'Outremont, M. André Raynaud.

M. Parizeau a prétendu que les calculs effectués par tous les gouvernements successifs à Québec prouvaient que les Québécois "se faisaient avoir" par Ot-

tawa, en payant plus d'impôts au fédéral qu'ils ne reçoivent de services.

M. Raynaud a soutenu exactement le contraire, prétendant qu'Ottawa versait un montant de péréquation dépassant de \$1,6 milliard les taxes qu'il percevait au Québec. C'est l'Ontario qui assume plus de \$700 millions de ce déficit, croit-il.

Selon M. Parizeau, les normes de la péréquation sont tellement étranges que même l'Ontario pourrait se qualifier comme "province pauvre".

Fonction de député

Coup d'oeil sur les allocations versées

QUEBEC (PC) — Les députés étaient réunis dans le cadre d'une commission parlementaire qui révisait les allocations versées aux élus pour mieux assumer leur fonction.

Un règlement stipule que les députés reçoivent une carte de crédit pour effectuer des appels interurbains "en rapport avec l'exercice de la fonction de député".

Le vérificateur général du Québec, chargé de veiller à la bonne gestion des fonds publics, a affirmé dans son dernier rapport qu'il était difficile de contrôler si les appels téléphoniques effectués par le biais de cette carte de crédit étaient faits en conformité avec le règlement.

Selon le vérificateur, les députés devraient prêter serment pour établir que ces communications interurbaines sont bel et bien faites "en rapport avec la fonction de député".

Réactions

"Pour le serment, je pense qu'on pourrait en reparler à une autre occasion", a ironiquement suggéré le porte-parole de l'opposition libérale, le député de Roberval, M. Robert Lamontagne.

"C'est ça, on fait le serment de s'en réparer", a rétorqué le péquiste Guy Bissillon, député de Ste-Marie. L'affaire n'a plus été soulevée.

Le vérificateur général suggérerait que l'on procède en cette matière comme pour le salaire des députés. Pour toucher leurs émoluments, les membres de l'Assemblée nationale doivent prêter serment comme quoi ils ont bel et bien assisté aux travaux parlementaires.

Il est difficile de départager le montant total du coût des appels téléphoni-

ques logés par les députés par le biais de la carte de crédit, puisque les comptes publics du Québec ne donnent que le montant total du service.

Les derniers comptes publics révèlent que pour l'année 1977-78, le ministère des Communications, responsable du service téléphonique gouvernemental, a versé au total \$18,536,110 à Bell Canada et \$1,603,797 à Québec-Téléphone.

Le montant de ces frais de communications n'est cependant pas divisé selon les ministères utilisateurs.

Autres allocations

Quant aux autres allocations, les députés ont consenti à en augmenter certaines.

Ainsi, l'Assemblée nationale paiera les frais de déplacement des députés de leur comté jusqu'au Parlement de Québec à raison de 52 voyages par année, au lieu de 48. Le taux des frais de déplacement automobile des députés a été fixé à \$0,13 du km.

On a également proposé d'indexer le montant mensuel de \$300 que les députés reçoivent pour détenir une résidence secondaire à proximité du Parlement.

Ce taux sera indexé selon le taux moyen d'indexation des loyers dans la région de Québec.

Enfin, les députés ont consenti à toucher \$1,200 par année pour leurs frais de papeterie, de photocopie et de timbres dans leur bureau de comté.

Toutes ces suggestions devront être entérinées par la Commission de régulation de l'Assemblée nationale avant de devenir officielles.

Usine Laprade

Compensation controversée

QUEBEC (PC) — Il n'y a pas d'entente de conclure entre Ottawa et Québec au sujet du montant que Québec recevra comme compensation financière pour l'arrêt des travaux de l'usine Laprade à Bécancour.

C'est ce qu'a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre délégué à l'Énergie Guy Joron, en répondant aux questions du député unioniste de Nicolet-Yamaska, Serge Fontaine.

L'entente intervenue est simplement celle de discuter des \$200 millions que réclame le Québec dans cette affaire, a dit le ministre.

Ottawa veut se réserver le droit d'approuver séparément chacun des projets que le Québec entreprendra avec la compensation fédérale, a dit M. Joron, ce qui empêchera la province de dépenser efficacement l'argent.

Cela est tout à fait inacceptable. Nous

demandons un transfert inconditionnel de cet argent payé par une partie de nos impôts, a dit le ministre.

Le gouvernement a l'intention de dépenser le montant total obtenu d'Ottawa dans le domaine de l'énergie et dans la région de Bécancour, au cours des deux ou trois prochains exercices financiers.

Mais il s'engage à dépenser un montant de \$25 millions dans la région dès le prochain exercice financier. M. Joron a refusé d'identifier les projets auxquels cet argent sera consacré.

Il existe plusieurs projets, dont quelques-uns sont encore au niveau d'étude, s'est-il contenté de dire.

Le chantier de l'usine Laprade devait être le deuxième chantier en importance au Québec, immédiatement après celui de la Baie James. On ne remplace pas à pied levé un chantier d'une telle importance, a dit M. Joron.



Le QUOTIDIEN offre un cadeau gratuit à la future mariée. Une valeur de plus de \$25

Notre cadeau VIVE LA MARIÉE est gratuit, pratique, et intéressant. Voici ce que vous recevrez:

- Plus de 25 produits ménagers de qualité, plein format
- Des bons-rabais valant plus de \$8
- Plus de 20 livrets de recettes et trucs ménagers
- Deux semaines d'abonnement gratuit au journal Le Quotidien
- Le tout d'une valeur de plus de \$25.

Si votre mariage est prévu d'ici quelques mois, profitez de notre offre et recevez votre merveilleux cadeau VIVE LA MARIÉE. Remplissez le coupon et retournez-le par courrier. Sans déboursés et sans obligation de votre part. De même, si l'une de vos amies ou parentes projette de se marier, vous pouvez remplir et nous retourner le coupon en son nom. Nous nous occuperons du reste! Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage. Cette offre se limite aux futures mariées qui diront domicile dans le territoire desservi par Le Quotidien où la livraison à domicile est disponible. Un seul cadeau par future mariée. Le Cadeau VIVE LA MARIÉE est un hommage du journal Le Quotidien.

LE QUOTIDIEN 316, LABRECQUE, CHICOUTIMI

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET

Nom de la fiancée: (nom) (prénom) (titre)

Adresse actuelle de la fiancée: (rue) (ville) (pays)

Date du mariage: (jour) (mois) (année)

Cochez la ou les cases correspondantes: MARIÉE MÈRE PARENT AMI

VOTRE ADRESSE: (rue) (ville) (pays)

québec en bref

Réforme électorale

QUEBEC (PC) — La réforme du mode de scrutin ne sera pas traduite en législation cette année. C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre René Lévesque, précisant que la chose paraissait impossible à cause des délais.

Répondant à l'Assemblée nationale au député indépendant de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, le premier ministre a déclaré qu'il était cependant toujours dans l'intention du gouvernement d'apporter le meilleur correctif possible au système actuel.

Le ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, a publié récemment un Livre vert proposant quelques hypothèses de réforme sur le mode de scrutin.

Ce document fera l'objet d'une vaste consultation auprès de la population.

Loi des collèges

QUEBEC (PC) — Le gouvernement a l'intention de déposer dès cette session à l'Assemblée nationale un projet de loi modifiant la Loi des collèges ainsi qu'une autre créant un conseil des collèges.

C'est ce qu'a révélé ce matin le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin devant la commission parlementaire qui a commencé à scruter les crédits de son ministère.

Propos désobligeants

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a invité mardi le député unionniste de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, à s'excuser des propos qu'il avait tenus le 25 avril dernier.

A ce moment, M. Grenier avait laissé entendre que le ministre du Travail était absent de la Chambre non pas par maladie, comme il le prétendait, mais pour ne pas avoir à répondre aux questions sur le conflit du transport en commun à Québec.

M. Johnson a signalé qu'il avait dû prendre un congé de maladie à la suite d'une pneumonie.

Grève à la CTCUQ

QUEBEC (PC) — La médiation se poursuit entre la direction de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Québec — CTCUQ — et le syndicat de ses chauffeurs d'autobus, a indiqué mardi le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson.

Répondant en Chambre à une question du député de Taschereau, M. Richard Guay, M. Johnson a indiqué que les deux parties s'étaient entendues pour ne pas faire aucune déclaration publique afin de ne pas nuire à la médiation.

La médiation est assurée par M. Raymond Désilets du ministère du Travail.

La grève dure depuis le 29 janvier 1979, paralyse le transport en commun dans la région de Québec et prive plus de 120.000 usagers. Quelque 170 points de la convention collective demeureraient non résolus.

Décès de Paul Guévremont

MONTREAL (PC) — Le comédien Paul Guévremont, surtout connu pour son interprétation du rôle du père dans le téléroman "La famille Plouffe", est décédé lundi soir à l'hôpital Saint-Michel de Montréal, à l'âge de 76 ans.

Il avait été hospitalisé le matin même, à la suite d'un malaise à l'estomac. Il a succombé à une hémorragie.

Il avait déjà subi une intervention chirurgicale quelques mois plus tôt pour une cataracte. Il y a un an, il avait subi l'ablation d'un rein.

Le célèbre acteur laisse dans le deuil son épouse et deux fils.

Né en 1902, Paul Guévremont a débuté au théâtre à l'âge de 17 ans. Il fut un des premiers artistes professionnels à travailler à la station radiophonique CKAC puis, dès les premiers tours de manivelle du cinéma canadien, on a eu recours à son talent, lui confiant un rôle important dans "Le père Chopin", tourné en 1944.

M. Guévremont a, tout en demeurant comédien, fait la mise en scène de nombreuses pièces de théâtre au cours de sa longue carrière.

Profits de Québecor

MONTREAL (PC) — Le groupe Québecor a déclaré, pour le premier semestre clos le 31 mars, un bénéfice net de \$1.232.000 ou \$0.522 par action sur un chiffre d'affaires de \$79.373.000.

Le groupe note, dans un communiqué diffusé mardi, qu'il avait bénéficié l'an dernier d'une situation particulièrement favorable provenant de l'absence de journaux concurrents de langue française à Montréal et à Québec, à la suite d'arrêts de travail.

Pour le deuxième trimestre, le bénéfice a été de \$0.29 au lieu de \$0.312 un an auparavant.

Travaux au Colisée

QUEBEC (PC) — Un emprunt de \$15 millions a été décrété par la ville de Québec pour financer les travaux d'agrandissement et de modernisation du Colisée de Québec.

C'est ce qu'a indiqué lundi le maire de Québec, M. Jean Pelletier, à l'issue d'une séance du conseil municipal.

Selon M. Pelletier, des subventions gouvernementales devraient réduire par la suite l'emprunt nécessaire.

M. Pelletier a déclaré que le premier ministre, M. René Lévesque, doit reprendre à ce sujet les négociations avec les maires de la banlieue de Québec. Ces négociations visent à séparer les subventions en deux parties: \$5 millions accordés par le gouvernement fédéral et \$2,5 millions fournis par les municipalités de banlieue et la ville de Québec.

Dans l'enceinte même du Colisée de Québec, il ne sera pas question d'effectuer des travaux au cours de la prochaine saison de hockey. C'est ce qu'a aussi indiqué le maire en précisant que seuls les travaux préliminaires sous les gradins ou dans les corridors seront possibles.

Le dossier de l'agrandissement et de la modernisation du Colisée est encore à l'examen "au niveau technique", a ajouté M. Pelletier. Le ministère du Travail de Québec, responsable de la sécurité des édifices du public, se penche en ce moment sur le projet.

L'appel de soumissions ne se fera qu'à l'automne prochain, a souligné M. Pelletier.

Situation économique québécoise

Parizeau éclaire la lanterne de l'Opposition

QUEBEC (PC) — A l'aide d'un tableau, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, a démontré hier que l'Opposition faisait fausse route en alléguant que la situation économique du Québec s'est détériorée depuis l'avènement du Parti québécois.

Nouvelles fonctions de Lévesque

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, nouveau député d'Argenteuil, a annoncé, mardi, que M. Gérard-D. Lévesque, assumerait désormais les fonctions de leader parlementaire de l'Opposition à l'Assemblée nationale. M. Lévesque, qui aura été chef de l'Opposition officielle jusqu'à l'entrée en Chambre, mercredi, de M. Ryan, remplace au poste de leader parlementaire M. Jean-Noël Lavoie, député de Laval, qui occupait ces fonctions depuis décembre 1976. M. Ryan a signalé que c'est de manière spontanée, de sa propre initiative et avec un désintéressement exemplaire que le député de Laval a offert de se désister en faveur de M. Gérard-D. Lévesque.

M. Ryan s'est aussi réjoui de constater que M. Lévesque accepte de continuer à mettre au service de ses concitoyens et de son parti sa longue expérience parlementaire, ses qualités de gentilhomme et sa vaste connaissance des dossiers politiques québécois. M. Lévesque, a ajouté M. Ryan, continuera dans ses nouvelles fonctions d'être le principal collaborateur et conseiller du chef du Parti libéral.

Précisions de Goyer

OTTAWA (PC) — L'ancien solliciteur général Jean-Pierre Goyer a déclaré mardi qu'il s'était opposé au règlement hors cour des poursuites consécutives à l'émeute survenue en 1971 au pénitencier de Kingston parce qu'il voulait que le public connaisse la vérité sur les mauvais traitements que certains gardes avaient fait subir à des détenus.

Cependant, il a déclaré hier devant la Commission McDonald que ses efforts avaient été vains.

Après avoir quitté le ministère le 27 novembre 1972, il a reçu une lettre de son successeur, M. Warren Allmand, l'informant de ce que les poursuites avaient fait l'objet de règlements hors cour.

Deux prisonniers avaient été battus à mort par des codétenus au cours de l'émeute.

Le pénitencier était pratiquement en ruines et la plupart des détenus furent transférés à Milhaven, la nouvelle institution à sécurité maximale située à l'ouest de Kingston.

A leur arrivée à Milhaven, les détenus furent sauvagement battus par une poignée de gardiens et quelques-uns d'entre eux ont même subi des fractures.

M. Goyer a fourni des précisions à ce sujet alors que le juge David C. McDonald cherchait à savoir s'il aurait dit la vérité aux représentants d'une agence de presse montréalaise s'il avait su que la GRC était responsable de la perquisition illégale effectuée dans les bureaux de cet organisme de la gauche.

Projet suspendu

QUEBEC (PC) — Le projet de "l'axe d'Orléans" a été suspendu par le ministère des Transports, a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre Lucien Lessard.

Ce projet comportait des impacts importants — sur l'économie, sur l'environnement et sur un site culturel: l'île d'Orléans, a dit M. Lessard, qui a ajouté: "On n'a pas l'intention de s'engager dans un projet qui pourrait briser presque définitivement l'ensemble du secteur de la région de Québec."

Le ministre Parizeau a bien observé que l'année 1977 n'avait pas été facile, mais que cette remarque ne s'appliquait pas pour le début de 1979.

"Certains auraient avantage à lire les pages financières plutôt que les pages sportives", a déclaré M. Parizeau. "Ils verraient par exemple que les profits des entreprises québécoises n'ont jamais autant augmenté qu'en 1978".

Sur le plan du chômage, M. Parizeau a noté que les accusations de l'Opposition étaient tout aussi "imprudentes".

Après une hausse constante, le chômage est en régression depuis l'an dernier, a-t-il souligné.

Blâme rejeté

Ce débat sur le discours du budget s'est terminé par la mise aux voix de trois

motions. La motion du ministre des Finances proposant l'adoption de la politique budgétaire du gouvernement a été adoptée par 50 voix contre 25.

Par ailleurs deux motions de blâme formulées par le parti libéral et par l'Union nationale ont été rejetées par 50 voix contre 25.

Le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, alléguait que les mesures bud-

gétaires auront très peu d'effets positifs sur la création de nouveaux emplois et la venue de nouveaux investissements privés dans la province.

Pour sa part, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, blâmait le gouvernement d'avoir soumis un budget qui ne contenait aucune mesure efficace pour venir en aide au secteur privé de la région de Montréal.

20% de rabais pendant 10 jours

Veston sport \$79⁹⁵ Pantalon \$23⁹⁶



Ensemble veston sport/pantalon \$99⁹⁹

En matière de mode masculine, vous pouvez compter sur Tip Top pour faire d'excellents achats. Voici d'ailleurs deux offres très intéressantes.

Vestons sport de notre nouvelle collection de printemps et de l'été. Tissus légers et d'épaisseur moyenne. Haute qualité, confection soignée et coupe dernière mode. Motifs fantaisie variés. Régulièrement \$99.95, offerts pour \$79.95 seulement pendant les 10 prochains jours.

TIP TOP

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Charge.

Et pour aller avec ces magnifiques vestons sport, de très beaux pantalons d'été en polyester et laine. Tons classiques extrêmement élégants: bleu marine, brun, beige et noir. Régulièrement \$29.95, offerts pour \$23.96 seulement pendant les 10 prochains jours.

Et si vous achetez l'ensemble pantalon plus veston sport, vous payez encore moins cher! \$39.99 seulement pendant les 10 prochains jours.

PLACE DU ROYAUME
BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI

Protection du consommateur

Nombreux Québécois intéressés à la corrosion des automobiles

QUEBEC (CP) — L'Association pour la protection automobile et le Club automobile du Québec ont rejoint près de 9,000 automobilistes dans le cadre du programme anti-rouille québécois.

C'est ce qu'a déclaré, à l'occasion d'une conférence de presse, le président de l'Office de la protection du consommateur, Me Pierre-B.

Meunier. On se rappellera que la réalisation de ce programme a été confiée par l'OPC aux deux organismes précités, qui ont reçu chacun une subvention de \$40,000 à cette fin.

De plus, le magazine Protégez-vous d'avril 1978 a été consacré à la rouille et on en a tiré 50,000 exemplaires supplémentaires.

La réalisation du programme s'est étendue sur une période de 6 mois. Cependant, la participation de l'APA et du CAQ s'est concrétisée selon des modalités différentes, mais complémentaires.

Ainsi, outre le fait que l'APA et le CAQ ont travaillé dans des régions différentes, les moyens employés, de même que la période d'analyse ont varié. Cela nous permet de dis-

poser aujourd'hui d'une foule de renseignements complémentaires, a commenté Me Meunier.

Club automobile du Québec

Le directeur du service de protection du consommateur du CAQ, Mme Monique-B. Tardif, a expliqué que son organisme a dirigé 12

cliniques d'inspection itinérantes, lesquelles se sont tenues les fins de semaine (du 15 mai au 15 août 1978) dans les régions de Québec, Sherbrooke, Chicoutimi et Trois-Rivières. Le CAQ a ainsi examiné gratuitement près de 2,000 automobiles de toutes marques et évalué très exactement les dommages causés par la rouille sur chaque véhicule.

Comme les vérifications effectuées par le CAQ ont été faites sur une base volontaire, Mme Tardif a précisé qu'on peut raisonnablement estimer que seuls les propriétaires d'automobiles qui avaient à se plaindre d'un état de corrosion prématurée ou avancée de leur véhicule, se sont présentés à ces cliniques d'inspection.

**MAISON NETTE...
MAISON EN FÊTE**
remboursement par courrier **JUSQU'À \$4.00**

ÉPARGNEZ
sur des articles de fêtes en papier à l'achat de 3 de ces 4 produits



provipop

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS VOYEZ NOTRE ETALAGE EN MAGASIN

VOICI COMMENT FAIRE POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT:

1. poster ses nom, adresse et un seul bordereau de caisse en y encadrant le prix des articles de fêtes. L'adresse: PROCTER & GAMBLE B.P. 3254, SUCCURSALE "A" TORONTO, ONTARIO M5W 1H6
2. y inclure les preuves d'achat de TROIS des produits suivants: le dessus de la boîte de Tide (format de 6 ou 12 litres), l'étiquette gommée de Comet (tout format), la boîte de Spic and Span (tout format).
3. vous recevrez le remboursement sur le prix des articles de fêtes achetés (jusqu'à concurrence de \$4.00), et les assiettes en papier, les serviettes en papier, les couverts en plastique et les babioles festives. Veuillez indiquer sur le bordereau de caisse: *Le remboursement est valable sur les gobelets en papier ou en plastique, et compter 28 jours pour recevoir le remboursement.

nom _____
adresse _____
ville _____ province _____ code postal _____
Cout total des articles de fêtes achetés tel qu'indiqué sur le bordereau de caisse \$ _____ (jusqu'à concurrence de \$4.00)
L'offre ne s'applique qu'au Canada et se termine le 30 juin 1979. Il n'y aura qu'un remboursement par famille. Veuillez crocher si vous désirez qu'on vous retourne votre bordereau de caisse. Tide, Comet, M Net et Spic and Span sont des marques déposées au Canada par The Procter & Gamble Company of Canada, Limited.

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE LA FERMETURE SAMEDI LE 12 MAI 1979.

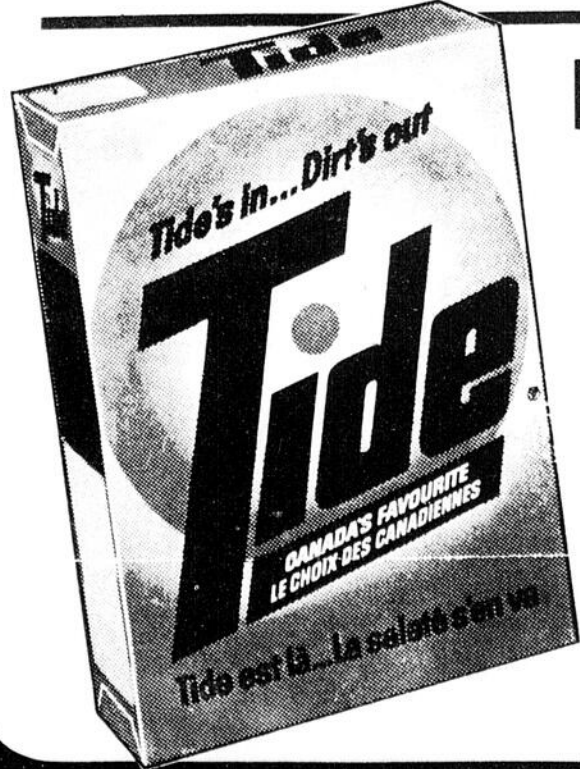
**NETTOYEUR MR. NET
CONTENANT 32 ONCES-909 ML.**

\$1.19



**POUDRE A RECURER
"COMET" 2 BOITES DE 22 OZ**

\$1.05



**DETERGENT TIDE
EN POUDRE-2.4 kg
FORMAT 6 LITRES**

2.89



**Nettoyeur SPIC and SPAN
DESODORISANT-1 kg
FORMAT 1 LITRE**

\$1.23

provipop



La rouille

Les constructeurs d'automobiles devront assumer leur responsabilité

QUEBEC (CP) — Le président de l'Office de la protection du consommateur, Me Pierre-B. Meunier, a dévoilé hier les résultats d'une étude effectuée dans le cadre du programme anti-rouille québécois, lequel avait été lancé en mars 1978.

Me Meunier a d'abord rappelé

que ce programme visait les automobiles des années 1973 à 1978 inclusivement et qu'il se voulait à la fois préventif et curatif. Aussi comportait-il deux volets distincts, mais complémentaires, à savoir:

— un plan d'assistance technique personnelle aux consomma-

teurs qui étaient aux prises avec un problème de rouille prématurée, afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits;

— un plan de prévention contre la rouille, qui s'est concrétisé par l'inspection d'un échantillonnage de la flotte automobile du Québec, suivie de la publication des obser-

vements et des conclusions qui en découlent.

Coordonné par l'Office de la protection du consommateur, ce programme a été mis en oeuvre par deux organismes reconnus dans le domaine de la protection des automobiles, soit: le Club automobile du Québec (CAQ) et l'Association

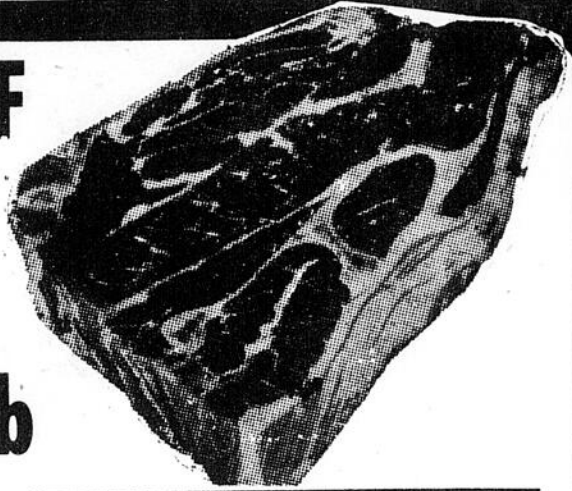
pour la protection automobile (APA). Chacun des deux organismes s'est vu octroyer une subvention de \$40,000 à cette fin. De plus, un montant de \$10,000 a servi à régler le coût d'impression de 50,000 exemplaires supplémentaires du magazine Protégez-Vous d'avril, qui était consacré à la rouille.

Principales conclusions de l'étude

Le président de l'OPC a d'abord précisé que le programme anti-rouille québécois a permis de rassembler une foule de renseignements, grâce auxquels on peut enfin faire le point sur l'état de la corrosion automobile au Québec.

ROTI de BOEUF
HAUT DE COTES

\$1.49 lb



Rôti de Boeuf 1.89
COTES CROISEES - LA LIVRE

Tête Fromagée 1.09
"4 ETOILES" FORMAT 10 ONCES

Cretons "4 Etoiles" 1.39
CONTENANT 10 ONCES

Saucisses Fraîches 1.39
PORC et BOEUF "4 ETOILES"

LAITUE
"ICEBERG" de CALIFORNIE
GROSSEUR 24-LA POMME

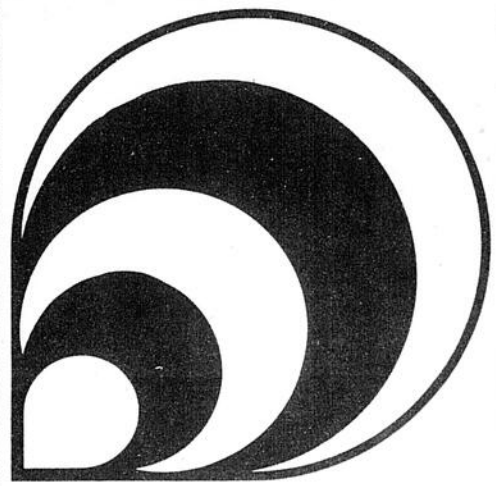
45¢



Mais sur Epis 5 POUR .99
DE FLORIDE-EN CELLO

Pommes 49
Colombie-Britannique Golden-Fantaisie GROSSEUR 125- LA LIVRE

Chou-Fleur Frais 1.49
"ETATS-UNIS" GROSSEUR 12-CH.



provipop

...le
**Maître
du Service
aux Clients**

Produits Provigo

MACEDOINE
DE LEGUMES



DE CHOIX "PROVIGO" 19 ONCES

41¢

Moutarde "Provigo" .55
JARRE 24 ONCES

Café Moulu Provigo 2.90
SAC 1 LIVRE

Papier d'Aluminium .77
"PROVIGO" ROULEAU 12" x 25 PIEDS

Cure-Oreilles Provigo .85
BOITE DE 180

CRISTAUX SWING
SAVEUR A L'ORANGE
PQT. 4 x 3 ONCES

89¢

Cornets "Christie" .55
BOITE DE 20

Cornets "Christie" 1.09
BOITE DE 48

Breuvage "Allen's" .57
SAVEURS ASST. - BOITE 48 ONCES

SALADE de FRUITS

"LIBBY'S" FANTAISIE .99
BOITE 28 ONCES

POIS VERTS "IDEAL"

ASSORTIS DE CHOIX .29
BOITE 10 ONCES

HUILE VEGETALE
"CRISCO"

BOUTEILLE 1 LITRE

\$1.69

Fèves au Lard "Clark" .47
SAUCE TOMATES - BOITE 14 ONCES

Sardines "Richelieu" .31
BOITE 3 1/4 ONCES

Gherkins Sucrés .95
MOYENS "AYLMER" JARRE 15 OZ

Chipits Chips .99
BUTTERSOTCH-170 GRAMMES

Marmelade 3 Fruits 1.19
"GOOD MORNING" JARRE 24 ONCES

Beurre Sucré 1.79
"MAP'O'SPREAD" CONT. 28 ONCES

Céréales "Kellogg's" 1.25
FROOT LOOP - BTE. 425 GRAMMES

Litière pour Chats .69
"SAULAR" SAC 2 KILOGRAMMES

Papier de Toilette .63
BLANC "DELSEY" PQT. 2 ROUL.

Nettoyeur Fantastik 1.32
GACHETTE - CONT. 24 ONCES

Eau de Javel Javex 1.15
CONTENANT 128 ONCES

MARGARINE
MOLLE "THIBAUT"

FORMAT 1 LIVRE

79¢

Rince "Downy" 2.09
CONTENANT 2 LITRES

Savons "Jergens" .99
REGULIERS - PAQUET 4 BARRES

Détachant "Shout" 1.39
LIQUIDE - FORMAT 750 MILLILITRES

Rince-Bouche 1.85
"LISTERMINT" 511 MILLILITRES

Pâte Dentifrice .95
"PREUVE" TUBE 100 MILLILITRES

Sel de Fruits "Eno" 1.10
FORMAT 100 GRAMMES

Maxi-Serviettes 2.79
"STAYFREE" BOITE DE 30

Déodorant "Secret" 1.15
Roll-On, Parfumé ou Inodore, 50 ml.

Crème "Noxzéma" 2.29
CARTON 2 x 110 MILLILITRES

Lames "Gillette" 2.35
TRAC II - PAQUET DE 9

Rasoir "Gillette" 3.09
TRAC II - CHACUN

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 12 MAI 1979.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

PARTICIPEZ A NOTRE PLAN CAISSE DE NOEL "PROVIGO"
CERTIFICATS DE NOEL 1979 \$100
EN VENTE EN TOUT TEMPS A: **CHACUN**
VOTRE ARGENT EST DEPOSE DANS UN COMPTE EN FIDUCIE.

provipop 

élections fédérales



BOTTES ET PARKA — Le chef du PC, Joe Clark, a visité la région inondée de la rivière Rouge autour de Morris au Manitoba, hier, en bottes et en parka. M. Clark a rencontré des citoyens locaux pour voir de quelle aide son gouvernement pourrait être s'il l'emporte aux élections du 22 mai. (Photolaser PC)

Clark augmenterait l'aide aux victimes de la crue des eaux

MORRIS, Manitoba (PC) — Le chef du Parti conservateur M. Joe Clark a visité hier les terres du sud du Manitoba envahies par les eaux de la rivière Rouge et a promis, après avoir constaté l'ampleur des dégâts, d'augmenter l'aide fédérale aux victimes de la crue des eaux.

M. Clark, qui s'est rendu en hélicoptère dans le petit village de Morris, protégé par une digue de terre de 15 pieds de haut a affirmé que son gouvernement partagerait avec le gouvernement manitobain les coûts du déplacement des silos à grains et des bâtiments de ferme affectés régulièrement par les inondations.

Près de 2,000 fermes situées au sud de Winnipeg ont dû être abandonnées et quelque 8,000 personnes évacuées.

On estime à \$40 millions les dégâts causés jusqu'à présent.

La plupart des établissements agricoles situés hors des villages et ce, sur une distance de 40 milles se retrouvent sous sept pieds d'eau et il sera nécessaire de déménager les maisons et les silos à des endroits plus élevés.

Le gouvernement conservateur manitobain a déjà formulé une demande en ce sens au premier ministre Trudeau la semaine dernière.

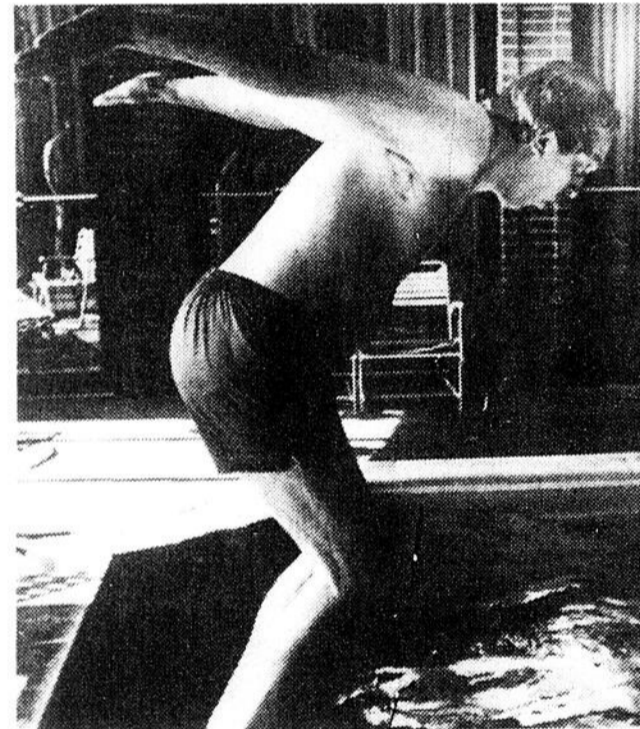
M. Clark, qui a rencontré les responsables des mesures d'urgence et les résidents de la région, s'est engagé à prendre des mesures préventives pour éviter que ce genre de situation ne se répète.

Il a souligné de plus que s'il devient premier ministre il repoussera les dates d'échéance pour que les producteurs demeurent admissibles à l'assurance-récolte.

"J'estime que ceux qui ont été frappés par des inondations ne doivent pas être frappés par les bureaucraties."

Les habitants de la vallée de la rivière Rouge pourront voter le 22 mai puisque des dispositions ont été prises en ce sens.

Hausse des prix: le NPD forcerait une intervention



PLONGEON — Le chef du NPD, Ed Broadbent, y va d'un plongeon dans la piscine d'un hôtel de Windsor. Broadbent faisait campagne dans la région de Windsor, hier après-midi. (Photolaser PC)

WINDSOR, Ont. (PC) — Si le NPD détiendrait la balance du pouvoir le 22 mai, il a l'intention d'obliger le gouvernement à s'attaquer au problème de l'augmentation des prix à la consommation.

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a cependant précisé hier à Winnipeg, qu'il participe à cette campagne électorale pour gagner comme les autres chefs de parti. Il a apporté ces précisions en réponse aux questions de l'animateur John Robertson, lors d'une entrevue qui sera diffusée sur les ondes de la télévision de la CBC à Winnipeg au cours de cette semaine.

M. Robertson a déjà connu une certaine notoriété au Québec, alors que le CRTC avait dû intervenir pour le rappeler à l'ordre pendant qu'il menait une virulente campagne contre la loi 22, sur les ondes du poste de radio montréalais CFCF.

Comme il est peu probable que le NPD remporte la victoire, M. Broadbent a dû préciser que son parti voudrait faire avancer trois grands thèmes de son programme électoral.

Il y a d'abord la lutte à l'augmentation du coût de la vie parce que "les prix augmentent entre deux et trois fois plus rapidement que les salaires des travailleurs".

De plus, a-t-il rappelé, le NPD veut rétablir la Loi sur l'assurance-maladie telle qu'elle existait il y a deux ans afin que le gouvernement fédéral puisse s'assurer que les services resteront universels et accessibles.

Stratégie industrielle

Et enfin, si le NPD détenait la balance du pouvoir à l'issue du scrutin, il voudrait amorcer le travail en vue de la mise en oeuvre d'une véritable stratégie industrielle.

Il s'est ensuite rendu au local des travailleurs de l'automobile de Windsor pour saluer plusieurs militants syndicaux qui travaillent pour le NPD.

Le bilinguisme revient sur le tapis

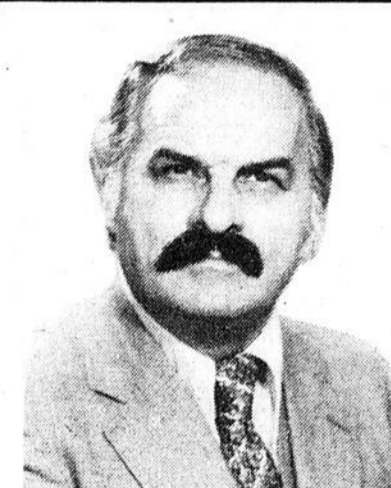
Qui eut cru que la modeste boîte de flocons de maïs que vous retrouvez chaque matin au petit déjeuner allait devenir un pôle d'attraction de la campagne électorale?

Depuis des années, les adversaires de la politique linguistique du gouvernement libéral ont évoqué cette boîte pour condamner la législation sur l'étiquetage bilingue et prouver qu'Ottawa cherchait à imposer la langue française aux Canadiens anglais.

Pour les députés conservateurs, comme pour les ménagères de Vancouver, elle devenait le symbole du zèle linguistique reproché aux libéraux.

Lors de son passage à Vancouver pendant le week-end, le leader conservateur, Joe Clark, a promis s'il devait former le prochain gouvernement, d'atténuer les rigueurs de la loi qui force les conserveries alimentaires à utiliser des étiquettes bilingues.

La réplique des libéraux ne s'est pas fait attendre et, mardi, le premier ministre Trudeau s'écrivait à Halifax: "Ce n'est pas ainsi que l'on va retenir les Québécois au sein du Canada." Comble de l'ironie, les mêmes suggestions faites par M. Clark, ont déjà été envisagées par les libéraux.



Petit-Saguenay, Anse-St-Jean, Rivière-Eternité, St-Félix-d'Otis, Ferland-Boileau, Ville de La Baie, Chicoutimi.

on s'vote un vrai député jean-marc lavoie

Réservé et payé par René Bélley, 896, Mgr-Racine, agent officiel de Jean-Marc Lavoie, Chicoutimi.



La favorite de l'été...

Robe soleil à imprimé fleuri. Tricot de polyester facile d'entretien.

Grandeur 10 à 16 38.00

D'Allaird's

pour la femme d'aujourd'hui

La Place du Royaume - Chicoutimi
QUEBEC:
Centre d'Achat-Place Ste-Foy
481 est, rue St-Joseph
Place Québec

SAMEDI CHANCEUX

GAGNEZ LE CONCOURS CUMULATIF

CETTE SEMAINE A GAGNER \$500.

\$400⁰⁰ SERONT AJOUTES EN PLUS A CHAQUE SEMAINE SI LE MONTANT N'EST PAS GAGNE LA SEMAINE PRECEDENTE

Soyez présents en face de la Baie dans le mail

place du royaume

SAMEDI, LE 12 MAI

NOMBREUX PRIX DE PRESENCES DONNES PAR LES MAGASINS DE SPECIALITES

DES 10H00 A.M., SI VOUS ETES PRESENTS DANS LE MAIL. Procurez-vous des billets de participation dans toutes les boutiques et grands magasins

Tous les prix de ce concours cumulatif sont des bons d'achats.

la Baie

Cartier VOUS OFFRE SES SPECIAUX

<p>Vestons sport d'été Polyester et laine. Régulier: \$125.00</p> <p>VENTE: \$69⁹⁵</p>	<p>Pantalons lavables Grand choix de couleurs et de grandeurs. Régulier: \$27.95</p> <p>VENTE: \$19⁹⁵</p>
<p>Habits Régulier jusqu'à: \$225.00</p> <p>SPECIAL: \$159⁹⁵</p>	<p>Lot de chandails acrylique.</p> <p>SPECIAL: \$9⁹⁵</p>

MERCERIES **Cartier**
PLACE DU ROYAUME — 549-5631

VOS CONSEILLERS
Gilbert Delisle, gérant
Armand Roussel, assistant-gérant

24 MAGASINS A VOTRE SERVICE
Galerias Charlesbourg Québec
Place Laurier
Ste-Foy
Galerias Chagnon Lévis
Galerias Ste-Anne Giffard

master charge CHARGE X

Nous acceptons vos chèques personnels.

Déficit de \$11.372 milliards au Canada

OTTAWA (PC) — Selon des données publiées mardi, le budget du gouvernement fédéral pour l'exercice financier 1978-79, clôturé le 31 mars, a enregistré un déficit de \$11.372 milliards.

Il est de \$728 millions en deçà des \$12.1 milliards prévus en novembre dernier par le ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

Par contre, il est de 22 p. c. plus élevé que celui de 1977-78, qui s'était inscrit à \$9.28 milliards.

Pour l'exercice 1978-79, les dépenses ont été de \$45.5 milliards et les recettes de \$34.4 milliards.

Moins de dépenses
Selon un porte-parole du ministère des Finances, le décalage entre le déficit réel et les prévisions de M. Chrétien s'explique par une surestimation des dépenses budgétaires de la part du ministre.

Ce dernier, en effet, avait prévu une croissance de l'ordre de 10.3 p. c. des dépenses budgétaires, par rapport à 1977. Le taux réel n'a été finalement que de 9.7 p. c.

Au ministère, on fait remarquer que le rapport du mois de mars ne devrait pas être considéré comme final. Les livres comptables du gouvernement pour l'exercice 1978-79 demeureront ouverts pour plusieurs mois encore, dans l'attente de paiements et de dépenses différés qui seront inclus dans l'état financier final.

Les données de fin d'année indiquent que le gouvernement a ajouté à son actif \$4.1 milliards en 1978, provenant de son intervention sur les marchés monétaires mondiaux pour soutenir la devise canadienne. Quand, l'an dernier, le dollar canadien a fléchi par rapport à la devise américaine, la Banque du Canada avait fait des prélèvements sur les réserves en devises étrangères du ministère des Finances pour racheter des dollars canadiens sur les marchés mondiaux. Ces dollars sont donc venus gonfler les disponibilités du gouvernement canadien.

Par ailleurs, le gouvernement a augmenté ses réserves de \$9.2 milliards grâce à des emprunts faits au Canada et à l'étranger, sous forme notamment de vente de bons d'épargne du Canada et de bons du trésor à court terme.

Le résultat de toutes ces transactions a porté cette année à \$6.4 milliards les disponibilités nettes du gouvernement.

Les principales sources de recettes ont été, \$13.9 milliards de l'impôt sur le revenu des particuliers; \$6.1 milliards de l'impôt sur le revenu des sociétés; \$4.6 milliards de la taxe fédérale de vente; \$2.7 milliards de droits de douane et \$4.3 milliards de recettes non fiscales (ce qui comprend les recettes postales et le rendement des investissements du gouvernement).

Taux de l'intérêt
Le chapitre des dépenses le plus important a été celui des intérêts sur la dette publique, qui se sont élevés à \$6.9 milliards. Il est suivi par les paiements au chapitre des prestations de l'assurance vieillesse, avec \$5.5 milliards.

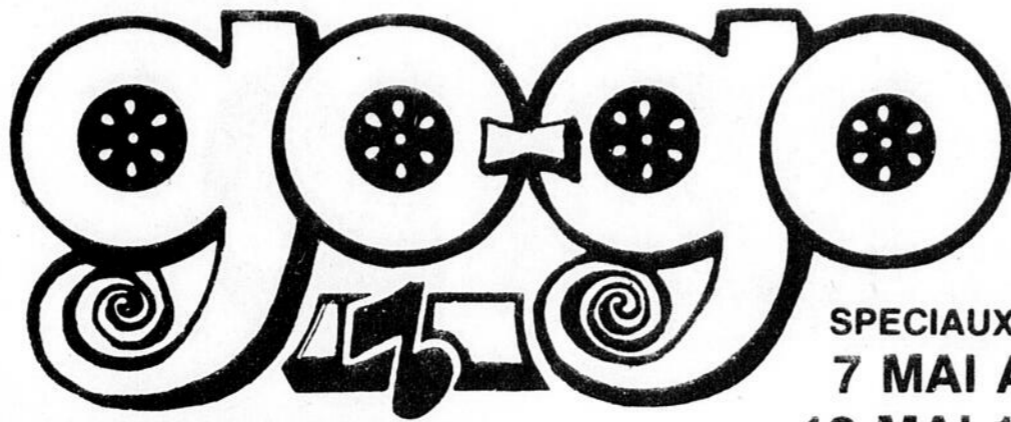
Parmi les autres dépenses importantes on peut noter: \$3.9 milliards pour la Défense nationale; \$3.1 milliards pour les paiements de péréquation aux provinces; \$2.9 milliards pour l'assurance-chômage et la création d'emplois; \$2.1 milliards pour les allocations familiales; \$2.2 milliards pour l'assurance hospitalisation; \$2.5 milliards pour les projets de l'expansion économique régionale; \$1.5 milliard pour le ministère des Transports et \$1.2 milliard pour l'administration postale.

Selon les prédictions de M. Jean Chrétien, le déficit budgétaire de l'année 1979-80 devrait être de \$10.75 milliards, soit \$620 millions de moins que pour l'année 1978-79.

Le ministre estime que les dépenses budgétaires vont atteindre \$51.1 milliards et les recettes \$38.2 milliards, avec un supplément de \$2.2 milliards en provenance de recettes non fiscales.

A VOTRE MARCHÉ

NOUS VENDONS LE VIN ET LE CIDRE



SPECIALS DU 7 MAI AU 12 MAI 1979

COMPAREZ LA QUALITE DE NOS VIANDES, FRUITS ET LEGUMES... VOUS SEREZ AGREABLEMENT SURPRIS!

FRUITS ET LEGUMES
FRAIS TOUS LES JOURS

CAROTTES
Produit des U.S.A.,
Canada no 1, sac 5 lb.
.98 chaque

BAS PRIX TEMPORAIRES

SAUCE HOT CHICKEN
ROBERTO,
boîte 14 onces.
B.P.T. **.28**

VIANDE
PRE-EMBALLÉE A 100%
POUR DE MEILLEURS PRIX

PALETTE DE BOEUF
A bouillir, catégorie A.
1.48 la livre

L'institut du cancer a consacré \$12,634,939 pour la recherche

TORONTO (PC) — L'Institut national du cancer du Canada a consacré au cours de l'année dernière une somme globale de \$12,634,939 pour la recherche contre le cancer.

La plus grande partie de ces fonds est recueillie pendant la campagne annuelle de la Société canadienne du cancer affiliée à l'Institut.

La répartition provinciale des fonds est la suivante: Colombie-Britannique, \$1,275,285; Alberta, \$1,706,900; Saskatchewan, \$215,789; Manitoba, \$610,171; Ontario, \$6,217,330; Québec, \$2,259,007; Nouveau-Brunswick, \$25,000; Nouvelle-Ecosse, \$113,344; Terre-Neuve, \$212,113.

Les recherches sur les moyens de faire fonctionner le système de défense immunitaire d'un cancéreux, les études sur les rapports entre le régime alimentaire et le cancer et la lutte continue pour améliorer les effets des médicaments anti-cancéreux font partie des projets des 183 scientifiques qui ont reçu un appui financier de l'Institut national du cancer du Canada.

Mois de la valise
Samsonite
7 modèles différents de valises en nylon avec bordures en cuir véritable.
SERIE ROADSTER
50% DE RABAIS
Beaucoup d'autres modèles en réduction.
QUANTITE LIMITEE
ÇA BOUGE EN GRAND CHEZ JEROME DURANT LE MOIS DE MAI
jerome
PLACE DU ROYAUME
545-4034 - JEROBAG: 545-2876
25 magasins et boutiques à travers le Québec.

ORANGES SUNKIST
Navel, grosseur: 163, produit des U.S.A.
.98 douz.

CHOUX VERTS
Produit des U.S.A.
.18 lb

RAISINS ROUGES EMPEREUR, produit du Chili.
.78 la livre

CHAMPIGNONS FRAIS
Cello 8 onces, produit de l'Ontario.
.78 chacun

BROCOLI FRAIS
Produit des U.S.A., grosseur: 14.
.88

Papier toilette
CASHMERE, paquet de 4 rouleaux.
B.P.T. **.96**

Détergent Sunlight
Boîte 6 litres.
B.P.T. **2.78**

DENTIFRICE AU FLUORURE
AIM, tube de 150 ml.
B.P.T. **1.18**

LIQUEURS NORDIC
Saveurs assorties, bouteille 750 ml.
B.P.T. **.29**

CONCENTRE DE JAVEL
GO-GO, contenant 128 onces.
B.P.T. **.68**

HAUT DE COTE DE BOEUF
A rôtir, catégorie A.
1.68 la livre

COTE CROISEE DE BOEUF
Catégorie A, à rôtir ou pour ros bif.
1.78 la livre

BIFTECK HACHE
Mi-maigre.
1.68 la livre

SMOKED-MEAT COORSH
4 x 2 oz.
1.98 le paquet

JAMBON 1/2 COTTAGE
C.C.S.
1.68 la livre

BAS PRIX PRIX GO-GO, BAS PRIX TOUS LES JOURS				
Sauce Chili HEINZ, bouteille 16 onces. .94	Macédoine Idéal Choix, boîte 19 onces. .46	Apprêts à salade MIRACLE WHIP de KRAFT, bocal 500 ml. .96	Margarine Parkay Mulle, contenant en plastique, 454 g. .86	Farine Five Rose Sac 20 k. 8.38
Jus de légumes V. 8, boîte 6 onces. 6 pour 1.34	Beurre d'arachides SKIPPY, crémeux, bocal 16 onces. 1.14	Huile Mazola Contenant 750 ml. 1.74	Peinture Latex Semi-lustré, blanc, intérieur ou extérieur, élégant le gallon. 9.98	Mélasse Grandma's Contenant 1.35 kg. 1.38
Céréales Kellogg's RICE KRISPIES, boîte 575 gr. 1.34	Fromage Kraft Paquet de 8 tranches. .92	Sauce Pizzas FREDDY, bocal 12 onces. .78	Sauce spaghetti A la viande GATELLI, boîte 14 onces. .68	Biscuits Petit Beurre De VIAU, boîte 24 onces. 1.54

Parrot verse \$250 en caution

TORONTO (PC) — Le juge Lloyd Houlden, de la Cour d'appel de l'Ontario, a réclamé un cautionnement de \$250 sur promesse, au chef du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot, en attendant l'audition de son appel.

M. Parrot a été condamné à trois mois de prison pour avoir défié la loi ordonnant le retour au travail des postiers, l'automne dernier.

On prévoyait hier que M. Parrot serait libéré en fin d'après-midi du centre de détention d'Ottawa-Carleton.

Inco Une autre année de soucis

SUDBURY (PC) — Les problèmes économiques de la ville de Sudbury, provoqués par la grève de l'Inco ne se résorberont pas immédiatement, même si les 11.700 travailleurs acceptent, samedi, les termes du nouveau contrat de travail.

Un économiste du gouvernement fédéral a indiqué que la situation se détériorerait davantage avant de s'améliorer.

M. Mel Soucie, originaire de Sudbury et qui est de retour dans cette ville au service de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration, a ajouté qu'il faudra au moins une année avant que les affaires, interrompues par une grève qui a débuté le 15 septembre, ne reprennent leur rythme normal.

M. Soucie a dit, mardi, au cours d'une entrevue, que plusieurs commerces étaient acculés à la faillite et qu'ils pourraient s'écrouler avant que la situation ne redevienne ce qu'elle était avant la grève.

Il a souligné qu'un bon nombre de détaillants n'avaient pas payé leurs taxes de vente au gouvernement.

"Ils ont utilisé l'argent pour payer d'autres choses et pour compenser leurs pertes, en se disant que le gouvernement pouvait attendre."

M. Soucie a dit que les grévistes de l'Inco sont tellement en retard dans leurs obligations que leurs revenus disponibles seront engloutis dans les paiements aux banques et aux prêteurs hypothécaires.

M. J. L. Hainsworth, directeur de la Banque Royale du Canada à Sudbury, a indiqué que les paiements en souffrance étaient peu élevés malgré tout.

Le Sormany manque à l'appel

HALIFAX (PC) — Les recherches devaient reprendre mardi le long de la côte nord-ouest de l'île du Cap-Breton, dans le but de retrouver des traces des cinq membres d'équipage et du chalutier Sormany, qui manque à l'appel depuis samedi.

Les vents, les fortes vagues, la pluie ou la neige fondante qui ont nui aux chercheurs devaient s'apaiser mardi après-midi.

On a repêché lundi une ceinture de sauvetage et deux bouées portant le nom du navire mais il n'y a encore aucun signe qu'un des cinq pêcheurs ait survécu au naufrage présumé.

Affrété par la Georgetown Sea Foods, le Sormany, devrait rentrer de son voyage de pêche à Georgetown, en I.-P.-E.

la Baie

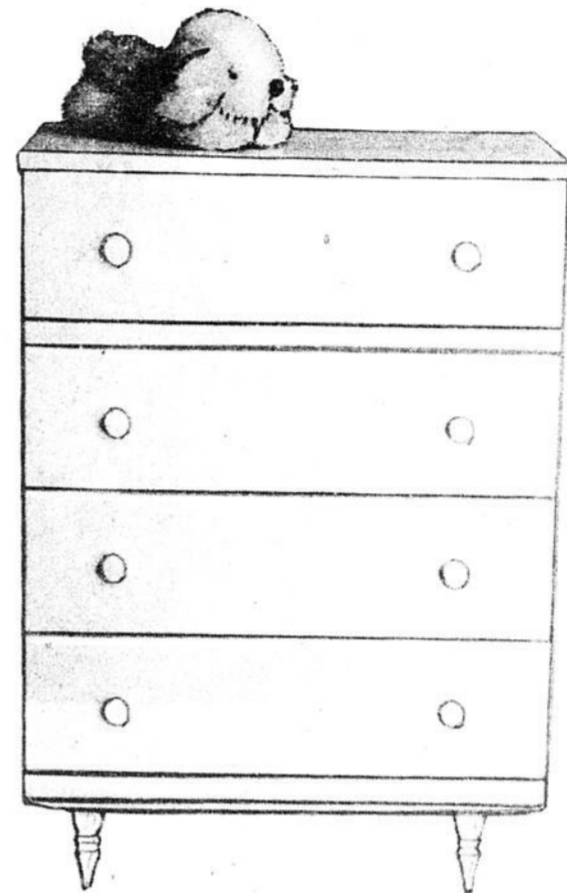
Semaine du Bébé

Place du Royaume

De vraies bonnes aubaines...
pour tous les jolis bébés!



Rabais de \$35.01!
Couchette style colonial
Hors photo. Blanc. Mêmes caractéristiques, mais sans décalque.
La Baie, ord.: \$145.00 **109⁹⁹** ch.
Facilités de paiement sur demande.



Rabais de \$6.01!
Matelas de couchette
Unité à 90 ressorts lovés avec isolant jute et recouvrement lamé lavable. Ventilation pour circulation d'air. Motif de ruage.
La Baie, ord.: \$31.00 **24⁹⁹** ch.

Rabais de \$7.01!
Matelas de couchette
Hors-photo. Unité à 133 ressorts, lovés avec isolant jute coussiné de coton blanc, dessus en mousse "Vita" des deux côtés, recouvrement vinyle matelassé lavable. Imprimé oursins de La Baie.
La Baie, ord.: \$36.00 **28⁹⁹** ch.



La Baie, ord.: \$38.98 **31⁹⁹** ch.

Chaise haute
Modèle à cadre chromé 7/8"; plateau en plastique moulé avec boutons pression côtés et dos s'abaissant pour nettoyer. Motifs avocat ou jaune.



La Baie, ord.: \$45.00 **35⁹⁹** ch.

Parc pour enfants
Modèle pliant pour rangement facile. Utilisez à l'intérieur ou à l'extérieur. Plaque chromée, pieds télescopiques réglables. Fillet nylon, entièrement enveloppant. Vert seulement.

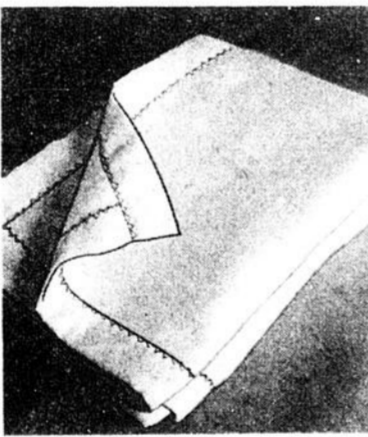
Rabais \$15.01!
Chiffonnier 4 tiroirs
Cadre en bois dur, style contemporain. Poignées en bois. Blanc. Env.: 41" sur 29" sur 17".
La Baie, ord.: \$85.00 **69⁹⁹** ch.
Facilités de paiement sur demande.

Rabais de \$1.99!
Pare-chocs
Ensemble 5 pouces, recouvert de vinyle lavable. Traité au Dura Fresh. Bourre mousse Vita, bordures 1 1/4". Attaches Flex. Imprime oursins de La Baie.
La Baie, ord.: \$8.98 **6⁹⁹** l'ens.

Rabais de \$21.99!
Couchette moderne
Modèle en bois dur avec un côté s'abaissant. Conforme aux normes de sécurité du gouvernement. 16 barreaux. Planchette de support pour matelas. Barre de dentition en plastique. Décalque au pied du lit. Blanc. 30" sur 54".
La Baie, ord.: \$109.98 **87⁹⁹** ch.
Facilités de paiement sur demande.



La Baie, ord.: \$5.39 **4²⁹** ch.
Drap housse pour couchette
52% coton/48% polyester. Coins élastiques renforcés. Pour toutes couchettes standards. Blanc ou mais. Repassage non requis.



La Baie, ord.: \$4.49 **3⁴⁹** ch.
Couverture pour couchette
90% acrylique/10% nylon. Tons unis de blanc ou mais. Env.: 36" sur 50".



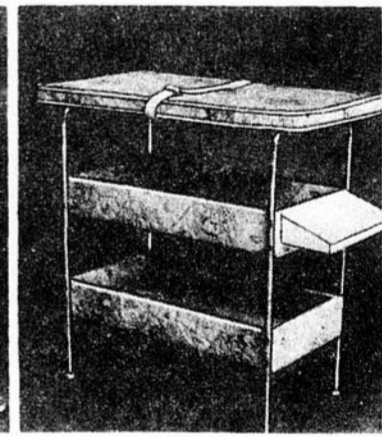
La Baie, ord.: \$2.39 **1⁸⁹** ch.
Couverture
Finette pur coton. Se lave à la machine. Imprimé enfantin. Env.: 30" sur 40".



La Baie, ord.: \$2.98 **2²⁹** ch.
Coussinet matelassé
Un côté vinyle, envers pur coton, bourre coton. Blanc. Env.: 21" sur 27".



La Baie, ord.: \$8.98 **6⁹⁹** ch.
Douillette 3 dans 1
Peut servir de nid d'ange, de sac de couchage ou d'édredon. 100% rayonne, bourre polyester. Joubrière finette pur coton. Imprimé enfantin.



La Baie, ord.: \$37.98 **34⁹⁹** ch.
Table à langer
Dessus en vinyle matelassé bourré de mousse 2". Courroies de sécurité traitées Dura Fresh, pieds télescopiques réglables. Fillet nylon, entièrement enveloppant. Pochette devant. Imprime oursins de La Baie.



La Baie, ord.: \$3.98 **2⁹⁹** ch.
Robe de nuit en tricot
Pur coton. Trois boutons pression devant. Ourlet à cordon coulissant. Imprimé enfantin sur fond blanc. Bébé naissants jusqu'à 1 an.



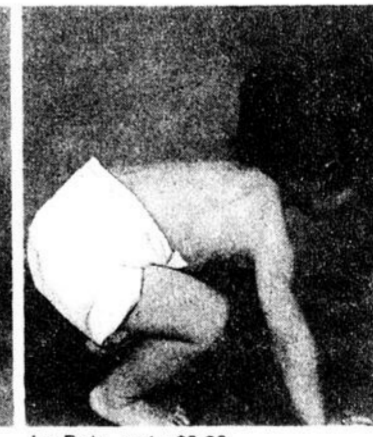
La Baie, ord.: \$3.59 **2⁷⁹** ch.
Pyjamas Sleep'n Play
Modèle une pièce en tissu 80% coton/20% nylon extensible, 2 façons. Manches et jambes courtes. Choix de motifs fantaisie. Tailles: P.M.G. (Commandes sur tailles seulement).



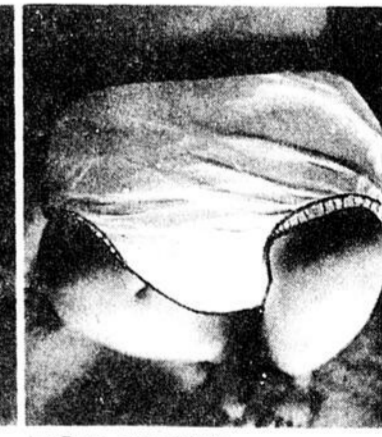
La Baie, ord.: \$3.29 **2⁴⁹** pqt
Camisoles
Modèles se fermant aux côtés en tissu 50% coton/50% polyester fortel. Manches courtes. blanc seulement. 3 mois (13 lb), 6 mois (18 lb), 12 mois (22 lb). Deux par paquet. Aussi vendu, modèle sans manche, une taille pour 6 à 24 mois.
La Baie, ord. \$1.19 **\$0.89** ch.
* Marque déposée.



La Baie, ord.: \$5.49 **4³⁹** ch.
Pyjamas une pièce
70% coton/30% polyester extensible. 2 façons. Mais, blanc, aqua ou rose. Tailles: 6-9-12 mois.



La Baie, ord.: \$8.98 **7⁹⁹** pqt
Couches Baycrest
Couches en gaze. Paquet de 12 pliées. Séchant très rapidement. Blanc seulement. Une taille.



La Baie, ord.: \$0.59 **3/1³⁹**
Couches en plastique
Modèle à enfil. Blanc seulement. Petite (12 lb), moyenne (13-18 lb), large (19-24 lb) ou très grande (25-30 lb).

Téléphoner à: 842-6261, (région de Montréal), Rayons 401 et 408, au troisième, centre-ville et dans toutes les succursales. La Baie accepte avec plaisir les cartes ChargeX/Visa et Master Charge.

CARTE DE CREDIT
la Baie
votre nom est bon
dites "à mon compte"

LA BAIE, CHICOUTIMI

3, Place du Royaume,
boulevard Talbot, Chicoutimi,
545-3160.

HEURES D'AFFAIRES:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00.

Demandez-nous n'importe quoi
...ou presque